



Vincent Guillaudeau et Françoise Philip

Étude sur l'accompagnement au départ en vacances familiales

Sommaire

Avant-propos	5
1. CONTEXTE, OBJECTIFS ET METHODE.....	9
1.1 Contexte.....	9
1.2 L'objet de l'étude.....	12
1.3 La méthode mise en œuvre.....	12
1.4 Des stratégies d'accompagnement différenciées en Bas-Rhin et en Gironde	14
2. LA SITUATION DES FAMILLES BENEFICIAIRES DE L'AIDE AUX VACANCES SOCIALES (AVS – PASS FAMILLE).....	18
2.1 La monoparentalité et la précarité économique comme points communs	18
2.2 Les différences entre les familles disposant d'un accompagnement social	19
3. PARTIR OU NE PAS PARTIR ? LES FREINS AU DEPART ET L'ACCOMPAGNEMENT .	24
3.1 Les freins économiques	24
3.2 La prégnance des problématiques sociales	26
3.3 L'influence des travailleurs sociaux et des enfants.....	28
3.4 La peur de bouleverser une vie bien organisée	30
3.5 Effets de l'accompagnement sur les freins au départ	32
4. LES VACANCES COMME MOMENT DE « REDYNAMISATION » ET DE RECONSTRUCTION DE SOI.....	35
4.1. Réussir à partir en vacances : consolider la figure et l'identité parentales	35
4.2. Partir en vacances : distance avec le quotidien, normalisation et « redynamisation »	38
5. LES VACANCES COMME TEMPS DE RECOMPOSITION DES LIENS INTRAFAMILIAUX ET SOCIAUX.....	43
5.1. Création d'un nouvel entre soi familial	43
5.2. Un relâchement des injonctions parentales	44
5.3. Les vacances : un temps privilégié pour la famille, mais aussi pour le couple	45
5.4. Le séjour : activités et sociabilités	46
6. ACQUISITIONS ET SAVOIRS TRANSFERABLES.....	49

6.1.	Compétences transversales et capital de mobilité pour les allocataires en <i>accompagnement centré sur les vacances</i>	50
6.2.	Expériences plus que compétences pour les allocataires en accompagnement global.....	52
7.	REGARD SUR LES BENEFICIAIRES D'UNE AIDE AUX VACANCES FAMILIALES.....	57
7.1	PRESENTATION DES BENEFICIAIRES DE L'AIDE AUX VACANCES FAMILIALES ET INTEGRATION DES VACANCES DANS LEUR TRAJECTOIRE.....	57
7.2	LE TEMPS DES VACANCES : UNE NECESSAIRE RUPTURE DU QUOTIDIEN.....	58
7.3	LE TEMPS DES VACANCES : UN DEVOIR PARENTAL	59
7.4	L'AIDE BUDGETAIRE DE LA CAF : INDISPENSABLE AUX PROJETS ET ASPIRATIONS	59
7.5	REJET D'UNE ASSIMILATION AUX POPULATIONS PRECARISEES.....	60
7.6	LES VACANCES : UN MARQUEUR DE DIFFERENTIATION SOCIALE ET DE DISTINCTION DES PARCOURS.....	61
8.	CONCLUSION	63
8.1	HETEROGENEITE DES PUBLICS, HETEROGENEITE DES ENJEUX ET DES EFFETS	63
8.2	HETEROGENEITE DES MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT, HETEROGENEITE DES ENJEUX ET DES EFFETS.....	66
8.3	LES EFFETS SENSIBLES DU SEJOUR.....	67
8.4	OUVERTURE VERS QUELQUES PISTES DE REFLEXIONS.....	68

AVANT-PROPOS

La mission assignée aux caisses d'Allocations familiales (CAF) en matière d'aide au départ en vacances des familles est ancienne et remonte à l'après-guerre¹. La convention d'objectifs et de gestion signée entre l'État et la CNAF pour 2009-2012 a confirmé cette mission d'accompagnement des parents dans ce domaine. Il s'agit, d'une part, de faciliter l'accès au plus grand nombre de familles et d'enfants et, d'autre part, de favoriser la mixité sociale du public accueilli dans les structures de vacances. Ainsi, la doctrine d'action sociale de la branche Famille considère que « ce temps, hors du quotidien, constitue un moment privilégié propice au resserrement des liens familiaux et sociaux. En même temps qu'elles offrent des espaces de temps partagés à même de favoriser la communication entre les membres de la famille, voire de renouer les fils du dialogue, les vacances contribuent à développer ou rétablir des solidarités. Facteur de redynamisation familiale, elles permettent le développement personnel et l'acquisition de compétences transférables dans d'autres domaines de la vie courante » (Lettre circulaire CNAF n° 2009-077 du 13 mai 2009).

Les aides aux vacances et leur utilisation

Pour mettre en œuvre ces missions, les Allocations familiales disposent de plusieurs aides directes pour les vacances. Ces aides individuelles sont accordées suivant des critères fixés par chaque CAF dans son règlement intérieur et financées sur ses fonds propres dans le cadre de leur dotation d'action sociale. Leur gestion est le plus souvent assurée par le service commun VACAF (service vacances familiales des CAF). Elles prennent, dans ce cas, trois formes :

- L'aide pour les vacances familiales (AVF), destinée aux familles plus autonomes pour l'organisation de leurs vacances, est uniquement financière. Elle a pour objet de favoriser la mixité sociale durant les séjours de vacances en solvabilisant de façon significative (de 30 à 55 % du coût des séjours) les allocataires à revenus modestes et moyens. En 2010, 65 000 familles ont bénéficié de cette prestation.
- L'aide aux vacances sociales (AVS) s'adresse aux familles à très bas revenus ou fragilisées ayant besoin d'un accompagnement socio-éducatif avant leur temps de vacances. Les CAF sont invitées à prendre en charge jusqu'à 90 % du coût du séjour des

¹ Bain Marie-Thérèse et Decamps Marie-Louise, 2002, « La politique de temps libres des Caf de 1945 à aujourd'hui », *Informations sociales*, n°100, pp. 84-95.

bénéficiaires. En 2010, on dénombre 7 300 familles bénéficiaires de l'AVS. Elle touche particulièrement les familles monoparentales et les bénéficiaires de minima sociaux.

– L'aide aux vacances des enfants (AVE) concerne le départ collectif des enfants, sans leur famille.

En complément, les CAF peuvent verser une prestation de service vacances (PSV) à des structures conventionnées accueillant des familles accompagnées préalablement à leur séjour (et dont certaines bénéficient de l'AVS). À la différence des aides précédentes, celle-là relève de fonds nationaux affectés, et non des fonds propres des CAF.

Des études² et les données administratives de VACAF permettent de caractériser les familles pouvant bénéficier d'une aide pour les vacances familiales, qu'elles y aient recours ou non.

Ainsi, en 2008, les bénéficiaires de l'AVF sont aussi souvent des familles biparentales que monoparentales et comptent le plus souvent deux ou trois enfants (80 %). Pour les trois quarts d'entre elles, au moins un des parents exerce une activité salariée, un tiers déclare un revenu inférieur à 1 200 € et 15 % perçoivent des minima sociaux (revenu de solidarité active et allocation adulte handicapé). Les bénéficiaires potentiels de cette aide ne l'utilisant pas sont moins souvent en emploi (60 %) et ont des revenus moindres (la moitié gagnent moins de 1 200 € et un tiers perçoivent les minima sociaux).

De leur côté, les bénéficiaires de l'AVS sont plus souvent des familles monoparentales (80 %).

Par ailleurs, les familles de quatre enfants et plus et celles dont le quotient familial est inférieur à 400 € partent davantage dans des structures percevant la PSV.

Une enquête menée en 2010 auprès des bénéficiaires potentiels d'action sociale permet de mieux cerner le non départ en vacances et le non recours aux aides³.

Le coût des vacances (séjour ou transport) apparaît comme la raison majeure empêchant le départ en vacances (67 %), que les familles soient éligibles à l'AVF ou à l'AVS. C'est plus particulièrement le cas des familles aux ressources les plus faibles (80 % des réponses pour celles dont les revenus sont inférieurs à 1 000 € par mois) et des familles monoparentales.

La méconnaissance des aides intervient également dans le non recours à l'AVF ou à l'AVS. Cette méconnaissance est d'autant plus notable parmi les répondants sans diplôme (50 %), les familles monoparentales (45 %), et pour celles avec trois enfants et plus (60%). Les difficultés d'organisation constituent un autre frein au départ évoqué par les personnes qui auraient pu bénéficier d'une aide (20 % pour les AVF).

² Caf de Montpellier, *Evaluation de l'Avf 2008 et 2009*, ronéot.

³ Chanu Karine, Bénazeth Emmanuelle, *Enquête quantitative sur les effets globaux des dispositifs d'action sociale et de prestations légales*, Rapport Résultats d'étude, Avril 2010, Mica Research pour la CNAF-DSER .

Les bénéficiaires potentiels de l'AVF partent moins en vacances que les familles utilisatrices de cette aide : 60 % des premiers et 25 % des secondes ne partent jamais ou rarement. Le tiers de ces bénéficiaires potentiels sont pourtant partis en vacances par d'autres moyens. Outre les raisons de non recours aux aides précédentes, ces familles évoquent en outre un séjour dans la famille ou à l'étranger (60 %).

Étude sur les effets du départ en vacances et de l'accompagnement social

C'est dans ce contexte que la CNAF a souhaité évaluer l'efficacité des dispositifs d'accompagnement social au départ en vacances des familles avec leurs enfants. L'étude réalisée par TMO Régions, et dont les résultats sont présentés dans ce *Dossier d'étude*, porte spécifiquement sur les deux premières aides (AVS et AVF).

Cette étude a pour objectif de tenter de distinguer les effets qui relèvent de l'accompagnement social de ceux liés au départ lui-même. Les résultats, obtenus grâce à une enquête qualitative de type pseudo panel, révèlent un effet certain, quoique variable, de l'accompagnement social et du départ en vacances lui-même. Un tel résultat est en lui-même un apport majeur de cette étude, puisque ces effets n'avaient pas été évalués auparavant.

L'analyse des effets de l'accompagnement pour le départ en vacances a été réalisée selon trois axes.

- le projet de vacances : en amont, qui est à l'initiative du projet de vacances, comment les choix de destination et d'hébergement se font-ils, quelles sont les attentes des familles ; comment le séjour (conditions, activités, repas, etc.) se déroule-t-il ?
- les bénéfices du départ en vacances pour les familles bénéficiaires : quelle est l'articulation entre vacances et temps ordinaire, quels sont les apports des occupations (découverte, repos...), quelles sont les relations familiales sur le lieu de villégiature et comment les activités les améliorent-elles éventuellement, quelle est la sociabilité des familles sur place, etc. ?
- l'apport spécifique de l'accompagnement social : quelles sont les aides apportées, qui en a eu l'initiative, comment l'accompagnement se déroule-t-il, quels sont les vecteurs et le périmètre champs d'action de l'accompagnement social...

L'étude décrit comment les travailleurs sociaux contextualisent les différents types de freins⁴ au départ en vacances comme un moyen d'adapter l'accompagnement social à mettre en œuvre : connaître la situation préalable à l'accompagnement permet de comprendre les besoins des personnes rencontrées, les effets du départ et de l'accompagnement et les « impasses » éventuelles. On entrevoit alors que l'accompagnement ne porte pas sur les mêmes objectifs selon les obstacles à surmonter,

⁴ L'étude n'analyse pas les freins au départ en vacances comme un résultat en soi ; ils ont déjà été abondamment étudiés.

qu'il n'apporte pas les mêmes bénéfices, et que ceux-ci ne sont pas mécaniquement liés à cet accompagnement.

À côté du risque économique que peuvent représenter les vacances pour les familles dont le budget est souvent calculé à l'euro près, c'est la crainte de ne pas réussir leur projet, celle de bouleverser leur quotidien, l'urgence d'autres situations sociales à régler ou le sentiment d'illégitimité de cette aide auxquels les travailleurs sociaux sont confrontés dans l'accompagnement des familles.

Sans que ceci soit systématique, les vacances semblent avoir un effet mobilisateur pour les bénéficiaires d'une AVS (publics les plus précaires). Ainsi, en menant à bien un projet, réussir à partir en vacances contribue à la revalorisation de l'image qu'ont d'eux-mêmes les bénéficiaires d'un accompagnement, notamment lorsqu'il s'agit de leur premier séjour. Le fait de s'accorder du temps pour soi, de s'interroger sur sa vie quotidienne et sur soi à l'occasion des vacances conduit certains bénéficiaires à une vision d'eux plus positive, qui se traduit lorsqu'ils évoquent un avant et un après séjour.

En matière de sociabilité et d'insertion sociale, les effets varient notablement selon le type de départ. Pour les bénéficiaires d'une AVS partis individuellement, le séjour peut participer à leur autonomisation mais aussi comporter un risque de repli sur la cellule familiale, pouvant s'assortir d'une conscience accrue de leur isolement. Pour ceux dont le séjour est collectif, par exemple avec un accompagnement dans le cadre d'un centre socioculturel, les bienfaits passent surtout par la création de liens sociaux dans le quartier de résidence (préparation du séjour, départ collectif), au détriment sans doute de leur autonomisation. En cela, le type d'accompagnement et de départ, individuel ou collectif, semble produire des effets tangibles, autonomisation ou lien social, mais exclusifs.

Voilà énoncés quelques éléments de l'analyse que livrent Vincent Guillaudeux et Françoise Philip dans cette étude consacrée au départ en vacances et au travail social l'accompagnant.

Benoît Céroux
Nadia Kesteman

benoit.ceroux@cnafr.fr
nadia.kesteman@cnafr.fr

CNAF – DSER

1. Contexte, objectifs et méthode

1.1 Contexte

Pour une grande majorité des vacanciers⁵, les vacances⁶ sont d'abord un temps pour « soi », « sa santé », son « bien-être » dans « un cadre différent ». Partir en vacances, c'est d'abord se retrouver, préserver sa santé en décompressant et en se reposant dans un environnement en rupture avec le rythme et le cadre de vie habituels. Pour cette même majorité de vacanciers, ce bien-être est inséparable de la famille et de la convivialité : les vacances permettent aux liens amicaux, familiaux, conjugaux de se resserrer dans un temps privilégié et dégagé des contraintes du quotidien. Le temps des vacances n'est donc plus ce temps de récupération de la force de travail, il n'est pas non plus un temps de non-travail, il est devenu aujourd'hui un temps socialement valorisé et nécessaire à tous pour se retrouver, se détendre, recréer des liens sociaux.

Or, on constate que le taux de départ en vacances des familles les plus défavorisées ne cesse de baisser depuis les années 1990, avec une dégradation assez nette depuis 2007. En 2012, 37 % des familles ayant de bas revenus⁷ sont parties en vacances, elles étaient 47 % en 2007, soit une baisse de 10 points en cinq ans⁸. Cette tendance est d'autant plus inquiétante qu'elle s'accompagne d'une accentuation des inégalités dans l'accès au départ. Sur la même période, la part des familles les plus aisées parties en vacances a progressé de 5 points, passant de 78 % à 82 %.

La persistance du chômage, la précarisation de l'emploi, l'éclatement de la cellule familiale et le repositionnement du tourisme social sur une clientèle « solvable » comptent pour beaucoup dans le maintien et l'accentuation de ces inégalités⁹.

⁵ «Réinventer les vacances», Commissariat Général du Plan, La documentation française, avril 1998.

⁶ On entend par « vacances » tout déplacement comportant au moins quatre nuitées consécutives en dehors du domicile pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé. (Cette définition répond à une normalisation internationale utilisée pour des enquêtes de même type, dans l'ensemble des pays de la Communauté européenne, exclut la question des week-ends).

⁷ Ces chiffres se basent sur l'approche du CREDOC : sur l'échelle des niveaux de vie, les catégories pauvres correspondent au 10% de la population les plus pauvres, les classes moyennes inférieures aux 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} déciles, les classes moyennes supérieures aux 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} déciles, les catégories aisées correspondent aux 20% de la population les plus riches. CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations », juin 2012.

⁸ HOIBIAN S., *Les catégories défavorisées, de plus en plus sur le bord de la route des vacances, note de synthèse, CREDOC, juillet 2012*

⁹ Les probabilités d'accéder au départ restent étroitement dépendantes de la situation économique des foyers. Le Credoc précise que les non-départs des catégories défavorisées relèvent pour 66% de freins financiers. L'influence des freins économiques est accentuée pour les familles les plus fragiles (familles monoparentales, familles nombreuses, actifs précaires,...). Source : HOIBIAN S., *ibid.*

Ce ne sont pas les seuls facteurs. La possibilité d'un départ en hébergement non marchand, dans la famille ou chez des amis, est également déterminante. Elle ajoute aux inégalités culturelles et économiques une inégalité sociale fondée sur l'existence ou l'absence d'un réseau sur lequel compter.

Enfin et surtout, la difficulté pour certaines familles à construire un projet vacances, à épargner tôt dans l'année pour pouvoir partir, voire à envisager l'hypothèse d'un départ, jouent pour beaucoup dans le départ ou le non départ des familles les moins favorisées.

Ces freins ont été maintes fois analysés et sont au cœur des politiques d'action sociale d'aides au départ. La convention d'objectifs et de gestion (COG) liant la Caisse nationale des Allocations familiales (CNAF) à l'État pour la période 2009-2012 a réaffirmé la nécessité d'une politique d'aide et d'accompagnement au départ, dont l'un des enjeux est la lutte contre les inégalités dans l'accès à ce temps social.

Cette politique se caractérise par une volonté d'adapter ses actions et ses dispositifs aux profils et aux difficultés des familles¹⁰. Parmi ces dispositifs, on retiendra dans le cadre de cette introduction :

- L'aide aux vacances familiales (AVF) dont l'objet est de proposer une aide permettant le financement de 30 % à 55 % des coûts du séjour. L'AVF s'inscrit essentiellement dans une stratégie d'aide au départ en autonomie et s'adresse aux allocataires qui n'ont pas ou peu de difficultés à élaborer un projet de vacances familiales.
- L'aide aux vacances sociales [l'accompagnement social – *Pass Famille* ou *Aide aux Vacances Sociales* (AVS)] s'adresse aux familles fragilisées nécessitant un accompagnement socio-éducatif pour la conception de leur projet vacances. L'enjeu de cet accompagnement est notamment de lever les freins liés aux « *difficultés d'organisation et d'anticipation* »¹¹ que peuvent rencontrer les allocataires n'ayant pas ou peu d'expériences en matière de vacances familiales. À ce soutien spécifique, s'ajoute une aide financière pouvant aller jusqu'à une prise en charge du coût du séjour à hauteur de 90 %.

¹⁰ La CNAF a mis en place en 2004 le système VACAF. Ce dispositif sert d'interface entre le réseau des CAF et les équipements de tourisme social. Vacaf se divise en trois dispositifs d'aides aux vacances : l'aide aux vacances familiales (AVF), l'aide aux vacances sociales pour les familles ayant besoin d'un accompagnement socio-éducatif (AVS – Pass Familles) et l'aide aux vacances des enfants (AVE). La présente étude porte sur les bénéficiaires des deux premiers dispositifs.

¹¹ Lettre circulaire Cnaf n°2009-077 du 13 mai 2009.

À travers ces dispositifs, dans une optique de justice sociale ou de solidarité, la CNAF entend lutter contre les inégalités et donner à toutes les familles la chance d'accéder au temps des vacances.

La CNAF, et plus largement les acteurs intervenant dans le champ des vacances, considèrent les vacances comme un temps propice au resserrement des liens familiaux, à la reconstruction de la figure parentale, à l'*empowerment* (ou capacitation)¹² des familles et des individus. Elle formule également l'hypothèse d'effets positifs en matière d'acquisition de compétences transférables dans d'autres sphères du quotidien¹³. Parce que « partir » ne va de soi, parce qu'il faut anticiper, planifier, gérer des situations nouvelles, faire de nouveaux apprentissages, la CNAF estime que le temps des vacances est non seulement un temps heureux et qu'il peut également être un temps utile.

Une enquête conduite pour l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) auprès de 40 acteurs travaillant au sein de 29 entreprises impliqués dans l'aide au départ en vacances familiales montre que les associations, les travailleurs sociaux, les acteurs de terrain partagent cet avis et témoignent régulièrement des effets positifs d'un départ en vacances sur la cellule familiale et sur les individus. Ils constatent notamment que ce temps participe au resserrement des liens familiaux et sociaux, qu'il participe à l'autonomisation et à la reconquête de l'estime de soi et qu'il favorise le développement de la citoyenneté. Même si ces effets observés ne sont pas toujours systématiques, cumulatifs ou mécaniques, l'aide au départ en vacances permet de les canaliser et de les renforcer.

Cependant, l'influence réelle d'un départ et de son accompagnement doit être également mesurée au-delà du retour que peuvent en avoir les professionnels en charge d'accompagner ces publics bénéficiaires. L'introduction du point de vue des familles constitue une nécessité, de même que l'examen des effets concrets du départ et de sa préparation auprès des publics relevant d'un accompagnement social aux vacances familiales.

¹² « Redynamisation » est le terme employé par la CNAF. Il s'agit d'une formulation administrative qui peut être retranscrite sous le terme d'« empowerment » ou « capacitation », terme issu des sciences cognitives et comportementalistes, signifiant le renforcement des capacités à l'autonomie et à l'action (cf. William A. NINACS, *Empowerment et intervention, Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*. Presses de l'Université de Laval, 2008, Québec).

¹³ Plus précisément, la doctrine d'action sociale de la CNAF considère que « ce temps, hors du quotidien, constitue un moment privilégié propice au resserrement des liens familiaux et sociaux. En même temps qu'elles offrent des espaces de temps partagés à même de favoriser la communication entre les membres de la famille, voire de renouer les fils du dialogue, les vacances contribuent à développer ou rétablir les solidarités. Facteur de redynamisation familiale, elles permettent le développement personnel et l'acquisition de compétences transférables dans d'autres domaines de la vie courante. » cf. Lettre circulaire Cnaf n° 2009-077 du 13 mai 2009.

1.2 L'objet de l'étude

C'est en ce sens que la CNAF a souhaité engager une démarche d'étude sociologique sur l'accompagnement social au départ en vacances ainsi que sur les effets du départ en lui-même. Précisément, cette étude a cherché à :

- Evaluer la manière dont l'accompagnement permet ou ne permet pas de lever les freins au départ.
- Mesurer les effets du départ en vacances et les bénéfices que peuvent en tirer les familles.
- Analyser les différentes modalités d'accompagnement au départ en vacances mises en œuvre¹⁴, et la manière dont elles influent sur les grands enjeux associés au départ des familles en difficultés.

1.3 La méthode mise en œuvre

→ **Une approche qualitative prenant en compte le « sens vécu » du séjour et de son accompagnement par les bénéficiaires.**

Nous avons interrogé, en entretien semi directif, 40 familles parties durant les vacances d'été 2011 et 40 familles préparant un départ pour les vacances d'été 2012. Ces entretiens ont permis de questionner :

- leur situation sociale, professionnelle et familiale
- le rapport aux vacances de ces familles
- les freins au départ
- la manière dont s'est construite en famille la décision de partir
- la préparation du séjour
- les modalités d'accompagnement dont elles ont bénéficiées
- l'impact et le rôle de l'accompagnement durant la phase de préparation du séjour
- le déroulement et le vécu du séjour
- le retour des vacances

¹⁴ Il convient de préciser que l'accompagnement au départ en vacances s'inscrit généralement au sein d'un ensemble d'interventions sociales convergeant vers un même but : lever les difficultés sociales, familiales et professionnelles auxquelles sont confrontés les individus. Il est donc parfois délicat de distinguer les effets du départ en vacances et de son accompagnement des effets des autres actions sociales.

- les répercussions de ce séjour et de son accompagnement (en termes d'image et de confiance en soi, au niveau de la qualité des liens intrafamiliaux, et plus largement en matière d'insertion sociale et de reprise en main du parcours professionnel).

→ **Une approche prenant en compte la diversité des modes de séjour proposée par les CAF**

L'échantillonnage des 80 familles a cherché à intégrer la diversité des modes de départ en vacances proposée par les CAF :

Tableau 1 - Echantillonnage des 40 familles interrogées en Bas-Rhin

	Départ sans accompagnement spécifique = AVF (moitié séjour effectué/moitié séjour en préparation)	Accompagnement global = AVS		Accompagnement centré vacances = AVS	
		Séjour effectué	Séjour en préparation	Séjour effectué	Séjour en préparation
Vacances individuelles	10	-	-	-	-
Vacances collectives	-	7	7	8	8

Tableau 2 - Echantillonnage des 40 familles interrogées en Gironde

	Départ sans accompagnement spécifique = AVF (moitié séjour effectué/moitié séjour en préparation)	Accompagnement par un bénévole centré vacances = AVS/ Pass Famille		Accompagnement global = AVS/ Pass Famille		Accompagnement professionnel centré vacances = AVS/ Pass Famille	
		Séjour effectué	Séjour en préparation	Séjour effectué	Séjour en préparation	Séjour effectué	Séjour en préparation
Vacances individuelles	10	1	1	2	2	2	2
Vacances collectives	-	2	2	1	1	2	2
Vacances dans structures PSV ¹⁵	-	5 séjours effectués et 5 en préparation					

¹⁵ Les structures partenaires de vacances proposant un relais d'accompagnement sur place peuvent percevoir des CAF une prestation de service vacances (PSV).

→ Une approche territorialisée : spécificité de l'accompagnement des CAF du Bas-Rhin et de la Gironde

Si l'accompagnement au départ en vacances des familles modestes est un enjeu national, chaque CAF a l'opportunité d'adapter localement sa stratégie d'intervention et de choisir les modalités d'actions les plus en adéquation avec ses objectifs et ses enjeux. Ce constat introduit notre troisième parti pris méthodologique, celui d'une approche comparée entre deux territoires. Le choix a été fait de retenir la Gironde et le Bas-Rhin dans la mesure où les stratégies d'accompagnement mises en œuvre sur ces départements sont différentes quant aux modalités et aux buts poursuivis. Pour résumer, et au risque d'être très schématique, la CAF du Bas-Rhin privilégie un accompagnement collectif fortement orienté vers des enjeux d'insertion sociale et territoriale. La CAF de Gironde a comparativement une approche plus individualisée, centrée sur l'autonomisation des familles. Pour mieux comprendre les différences entre ces stratégies territoriales, les modalités d'accompagnement mises en œuvre dans le Bas Rhin et la Gironde sont décrites ci-après.

La prise de contact avec les bénéficiaires s'est faite sur la base des coordonnées transmises par les CAF. Compte tenu des modalités d'accompagnement propres aux deux départements et des données transmises, l'essentiel des familles parties en séjour collectif a été interrogé en Bas-Rhin, et l'essentiel des familles parties en séjour individuel a été interrogé en Gironde.

1.4 Deux départements aux stratégies d'accompagnement différentes

→ Accompagnement et départ collectifs mis en œuvre par la CAF du Bas-Rhin

L'accompagnement est orienté vers la création et le développement du lien social, vers la capacité des bénéficiaires à nouer des contacts avec les autres habitants, vers la solidarité, la lutte contre le repli sur soi et l'isolement des familles. L'enjeu est également pour les travailleurs sociaux accompagnants le séjour de profiter de ce moment et de sa préparation pour faire œuvre de pédagogie et dispenser un certain nombre d'informations sur les services et les ressources mobilisables au sein du quartier.

Sur le plan opérationnel, la CAF du Bas-Rhin privilégie une approche par quartier mobilisant les équipements de proximité. La préparation est collective et s'élabore via les centres socioculturels. Ces derniers organisent en moyenne six ateliers collectifs préparatoires avec les familles. Ces ateliers se déroulent sous forme de réunions formelles et de réunions

informelles (barbecues, kermesse de quartier, etc.). Ils sont l'occasion d'aborder l'organisation pratique et les échéances du séjour, la présentation des différentes destinations et hébergements proposés, la budgétisation du projet. Egalement, ils permettent aux travailleurs sociaux de sensibiliser les familles sur un certain nombre de thématiques centrées sur la vie quotidienne (la « santé au soleil », l'alimentation, la préparation d'un départ, etc.) et la parentalité (information sur les rythmes de l'enfant par exemple).

Les départs se font collectivement, en train ou en car, sous la coordination des deux accompagnateurs (un travailleur social et un bénévole). Les habitants du quartier partent ensemble durant une semaine, le plus souvent en hébergement fixe et en pension complète. Les destinations sont diverses avec une prédilection pour le sud de la France (Barcarès, Fréjus, Perpignan, Prénovel-le-Duchet, etc.).

Les partants potentiels sont pour l'essentiel issus du quartier. Ils sont le plus souvent orientés par les travailleurs sociaux¹⁶ qui les suivent à l'année, dans une logique d'insertion sociale et familiale. À ces candidats au départ, généralement non-acculturés aux pratiques vacancières, s'ajoutent certaines familles usagères du centre social souhaitant saisir l'opportunité d'un départ collectif. Ces dernières sont en général plus autonomes et ne relèvent pas de manière évidente d'un dispositif d'accompagnement au départ en vacances familiales.

→ **Accompagnement et départ individuels mis en œuvre par la CAF de Gironde**

En Gironde, à la différence du Bas-Rhin, la préparation et le départ des bénéficiaires s'organisent plus généralement de manière individualisée selon deux grandes modalités.

Pour les allocataires les moins autonomes, suivis à l'année, la préparation au départ se fait dans une logique d'accompagnement individualisé avec le travailleur social. La philosophie générale de l'accompagnement est de mettre les bénéficiaires en situation d'être acteurs de leurs démarches et reste centrée sur leur autonomisation. Le niveau d'accompagnement doit être adapté aux caractéristiques psycho-sociales et au degré d'autonomie des familles. Du point de vue des travailleurs sociaux l'enjeu est, d'une part, d'aider les familles à concevoir un projet de vacances adapté aux problématiques sociales, familiales et individuelles auxquelles elles sont confrontées, d'autre part, de traduire les souhaits et aspirations des familles, afin

¹⁶ Avant d'engager le travail de préparation collectif avec les familles, les conseillers en ESF réalisent un entretien individuel avec chaque bénéficiaire potentiel. Cet entretien est l'occasion d'interroger leurs motivations, leur marge de manœuvre budgétaire, leurs capacités à partir et leur intérêt à adhérer à ce type de projet. Au regard de l'entretien réalisé, la candidature des familles est soit retenue, soit reportée à l'année suivante, si il y a nécessité, notamment financière, de retravailler le projet.

qu'elles puissent s'approprier autant que possible le projet. Certaines familles, particulièrement en difficulté, peuvent être dirigées vers des structures partenaires avec relais d'accompagnement sur le lieu de vacances (centre accrédité à la PSV – Prestation de Service Vacances).

Le départ en autonomie limite l'éventail des destinations envisageables et explique qu'il s'agit, le plus souvent, de vacances se déroulant à proximité géographique (en région Aquitaine). Cette configuration facilite l'autonomisation des partants dans la mesure où il est plus facile à encadrer d'un point de vue logistique. Un départ en proximité tend en effet à réduire les appréhensions que peuvent avoir certaines familles à s'éloigner de leur domicile.

Pour les bénéficiaires non intégrés dans un dispositif d'action sociale globale, la démarche d'accompagnement est beaucoup moins importante et plus ponctuelle. Elle consiste pour l'essentiel à orienter les familles vers les « Points Information Vacances » (PIV). Installés au siège de la CAF de Bordeaux et dans des centres sociaux, ces PIV dispensent des aides logistiques sur VACAF¹⁷, son système de subvention, les campings agréés, etc. Ils ont essentiellement une fonction de conseil sur les droits des allocataires. Chaque permanence propose, de mars à juin, un pré-accueil avec consultation documentaire possible, des entretiens personnalisés de recherche d'informations touristiques, un poste de réservation d'hébergement dans les centres agréés par la CAF¹⁸. Comme l'indique son nom, ce dispositif relève davantage d'une stratégie d'information et de conseil que d'une stratégie d'accompagnement au départ et s'adresse globalement à des familles relativement autonomes.

¹⁷ Pour rappel, le service commun Vacaf a reçu pour mission de faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs au plus grand nombre de familles et d'enfants. Plusieurs dispositifs ont été créés afin de simplifier les démarches et favoriser les acteurs du tourisme social et familial, de l'éducation populaire et du monde associatif. Partenaires de 90 caisses d'Allocations familiales, chaque CAF a adhéré à un ou plusieurs de ces dispositifs. Plusieurs milliers de structures de vacances ou de loisirs ont été labellisées « Vacaf » (centres familiaux de vacances, terrains de camping / organismes de vacances pour enfants et adolescents / centres de loisirs ou associations).

¹⁸ *Inciter au départ les non-partants*, Rapport collectif, Conseil National du Tourisme - Commission Droit aux Vacances, Nov. 2001, 101 p., p.68

Organisation du dossier

Le chapitre 2 traitera du profil des bénéficiaires de l'aide au départ avec accompagnement social (AVS et Pass Famille) et les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

Les freins au départ et la manière dont les différentes formes d'intervention contribuent à les lever seront analysés dans le chapitre 3.

Nous interrogerons dans le chapitre 4 : les effets du séjour et de l'accompagnement en matière d'« empowerment » (« capacitation » ou « redynamisation ») des individus. Il sera question d'image de soi, de statut, de confiance dans ses capacités à appréhender des situations nouvelles.

Les effets du séjour et de l'accompagnement en matière d'insertion sociale et de reconstruction des liens intrafamiliaux seront interrogés dans le chapitre 5. L'enjeu sera d'évaluer dans quelle mesure les vacances et les modalités d'accompagnement mises en œuvre contribuent à agir sur l'isolement dans lequel se maintient certaines familles, et si elles contribuent à améliorer la relation parents-enfants.

Nous interrogerons la question des compétences transférables et de leurs effets en termes d'insertion professionnelle dans le chapitre 6. Il sera notamment question de capital mobilité et des compétences organisationnelles.

Enfin, dans le chapitre 7, nous nous concentrerons sur les bénéficiaires AVF (aide aux vacances familiales), sur leurs spécificités en tant que public autonome, ne bénéficiant pas d'accompagnement social, mais intégré au dispositif d'aide au départ en vacances, via une aide financière.

En conclusion, nous proposerons une synthèse des effets de ces séjours sur les bénéficiaires ainsi qu'une réflexion générale sur l'accompagnement aux vacances familiales.

2. La situation des familles bénéficiaires de l'aide aux vacances sociales

Pour évaluer les effets de l'accompagnement et des séjours sur les familles, il est indispensable d'avoir en amont une connaissance des caractéristiques des bénéficiaires des aides au départ avec accompagnement social (AVS et Pass Famille), de leur situation sociale, familiale et professionnelle. Disons-le d'emblée, ces situations sont diverses et ne permettent pas de dresser un profil type des familles accompagnées. Si les familles se ressemblent sur certains aspects (partie 2.1) elles se distinguent en réalité lorsque l'on examine de plus près leur situation et les difficultés qu'elles sont, ou non, conduites à affronter (partie 2.2).

2.1 La monoparentalité et la précarité économique comme points communs

La grande majorité des familles bénéficiaires d'une prestation d'accompagnement interrogées lors de cette enquête sont des familles monoparentales (un peu moins de neuf cas sur dix). La figure du père est absente, et, lorsqu'elle est évoquée, c'est souvent pour signifier leur attitude problématique ou la distance qu'ils ont mis entre eux et la famille. La vie sociale, indépendamment de sa densité, est très centrée autour des enfants. Ce sont eux qui donnent le rythme des temps familiaux, et c'est autour d'eux que semblent s'organiser la vie relationnelle et le projet familial.

Les rapports parents-enfants sont restitués comme normaux, « *sans problème particulier* » et plutôt bienveillants, y compris avec les adolescents. De ce point de vue, l'évocation de tensions familiales ou de difficultés dans l'éducation des enfants reste rare (ou admise) chez les familles interrogées, même si, sont reconnues des difficultés avec certains adolescents, chez lesquels on peut retrouver : troubles du comportement, angoisse, difficulté de concentration, mauvaise influence de la cité, insolence, difficultés dans la communication intrafamiliale, fugue.

Ces évocations demeurent assez marginales et ne doivent pas donner le sentiment de relations parents-adolescents systématiquement dégradées. Sur ce point, on notera que la relation mère-fille est plutôt restituée comme une relation d'entraide et de coopération. Il est

entendu que les parents peuvent éprouver des difficultés à évoquer avec un enquêteur une situation problématique avec leur enfant. En effet, cela serait une façon de remettre en question leurs compétences éducatives et cela reviendrait également pour eux « décrier » leur enfant. Pour autant, notre sentiment ne va pas dans le sens d'un constat d'une dégradation généralisée de la relation parent-enfant.

Au niveau social et professionnel, ces familles connaissent la précarité : si 20 % des enquêtés interrogés a un emploi à temps plein ou partiel, plus d'un quart des enquêtés bénéficie du Revenu Minimum d'Activité, un autre quart est en recherche d'emploi, un sixième d'entre eux est allocataire de l'Allocation Adulte Handicapée ou en formation. Ces bénéficiaires ont également en commun des itinéraires biographiques marqués par de nombreuses ruptures et périodes de transition : ruptures professionnelles, séparation conjugale, instabilité des relations amoureuses, séparation du pays d'origine, déménagement etc.

2.2 Les différences entre les familles disposant d'un accompagnement social

L'existence de convergences dans l'examen des situations familiales et professionnelles ne doit pas masquer une réalité plus complexe. Au risque d'être schématique, il est possible d'organiser une typologie des publics accompagnés selon plusieurs axes segmentant les situations familiales :

Axe 1. L'intensité de la vie sociale

C'est peut-être l'un des facteurs qui segmente le plus les différences entre les familles. Avec d'un côté des familles très intégrées dans les réseaux de sociabilités locaux, mobilisant les services et les équipements, participant aux actions proposées dans le quartier et bénéficiant, au final, d'une vie sociale que l'on peut qualifier de riche à défaut d'être diversifiée. Et de l'autre, des bénéficiaires repliés sur l'univers domestique, coupés du quartier et objectivement en situation d'isolement ou d'exclusion relationnelle.

Axe 2. L'intensité des problématiques sociales

Certaines familles sont dans des situations relevant de l'urgence sociale et ont à gérer des problématiques particulièrement lourdes (gestion en urgence d'un départ du domicile conjugal, problème d'ordre psychologique, surendettement, difficulté à organiser un déplacement, à

prévoir, à anticiper...). Il s'agit de familles un peu perdues qui n'arrivent plus à maîtriser la situation dans laquelle elles se trouvent et qui réagissent au coup par coup à l'enchaînement des difficultés.

« Je vis dans un logement temporaire depuis 4 mois. Avant j'étais en squat à la gare Saint Jean. J'étais enceinte, et je n'avais pas d'argent pour louer de maison. Je suis née en Hongrie, puis je suis allée en Algérie quand j'avais 3-4 ans, puis je me suis mariée là-bas et ensuite la France. J'étais divorcée là-bas et tout parce que j'étais une femme battue en Algérie et tout ça, pendant 7 ans. J'ai deux enfants là-bas en Algérie et je n'ai pas réussi à venir avec mes enfants parce qu'il fallait la signature paternelle et il ne voulait pas signer. Quand j'ai fui de l'Algérie, il y a des gens qui m'ont aidé, comme la police et tout pour que je reste. J'ai tenu au squat pendant 2 ans et demi jusqu'à ce qu'on me donne un logement. Avec 2 bébés que j'ai faits, avec un cancer que j'ai attrapé. Je suis guérie ! Heureusement que je suis en France. (...) Oui, toujours, j'ai mon assistante sociale, la première, la deuxième, la troisième maintenant. Tout le monde ne m'a pas lâché. Toujours ils m'ont soutenu. Pendant mon opération, elle est venue, elle m'a donné une aide à domicile. La dame venait pour les enfants, la nounou tout ça. Elle était bien. Même la police. Il y avait un qui était très gentil, avec le social, il a poussé les trucs. (...) Les vacances, c'est Sophie qui m'a dit que je pouvais y aller.... ». Mme He., RSA, deux enfants (en France), Gironde.

D'autres sont uniquement confrontées au problème de la précarité économique. Elles gardent la maîtrise de leur situation et semblent disposer de toutes les compétences nécessaires à une bonne intégration sociale, à la gestion des imprévus ou à l'appréhension de situations nouvelles. Elles sont en capacité de prendre de la distance par rapport à leur situation, ce que ne sont plus en mesure de faire les familles en situation d'urgence.

Axe 3. Le rapport au temps

La question de l'avenir et des projets constituent un troisième facteur de segmentation, avec d'un côté, des familles se projetant, imaginant leur vie à court ou moyen termes, envisageant une insertion professionnelle ou un déménagement. Et de l'autre, des familles vivant sous l'emprise du temps présent, inscrites dans la répétition et semblant avant tout désireuses de préserver la vie qu'elles ont réussi à aménager. Ces familles se construisent une vie sociale très ritualisée, très sécurisée (même lieu, même personne, même activité) très organisée autour des enfants (l'école, le repas, les courses, les activités, le ménage...). Une vie laissant très peu de place à l'improvisation et à la remise en question de l'organisation qu'elles ont

élaborée. Pour ces familles le changement est un risque, alors qu'il est pour les autres attendu et souhaité.

« On va dire que pour le moment, à part la voisine du dessus à qui je dis bonjour, je connais pas grand monde. C'est bonjour, bonsoir, et puis voilà. J'ai pas trop d'amis, ils sont tous en bas. Mais bon je suis bien chez moi, alors je reste là. Et puis je vais souvent chez ma mère aussi, c'est le mercredi. Et je vois mon fils aîné tous les samedis aussi. Il vit à Bordeaux, alors ce n'est pas trop loin. Ici je vis mais c'est tout. Je suis toute seule, mais je suis bien donc ça va. Ce qui m'occupe ? Il y a le ménage quand j'en ai. Mais du temps libre je m'en fais pas beaucoup, et puis je vais chez le psychologue pour mon fils le mardi, il a l'orthophoniste aussi. Mais attention, il va très bien à l'école. Oui, oui, oui très bien, il est très bien dans son école, même si il y a eu des problèmes avec le père quand il était petit. Hier d'ailleurs j'étais à la réunion d'école et je suis rentrée tard. Et le jeudi j'ai les courses. Au début on allait au karaté, mais il a arrêté, il voulait plus. Le dimanche il y a le linge. Moi, je suis anti-sport, donc bon l'activité... mais je marche quand je vais à l'école et pour revenir, ça fait le sport. Sinon les loisirs, c'est trop chers tous ces trucs-là. J'emmène mon fils à Mc Do une fois par mois, quand il a mérité surtout. Et autrement, non, on fait ça à la maison, je fais à manger moi-même. Mais des fois on va au centre du quartier « la Colline » quand même. Et je vais au CIDEF, c'est pour les femmes, pas que pour l'emploi. Parce qu'il y a dedans il y a des juristes, des psychologues, ça aide les femmes, voilà, c'est surtout pour ça». Mme Ba., allocataire de l'Allocation Adulte Handicapé, un enfant de 5 ans, Gironde.

Axe 4. La distance à l'emploi et aux logiques d'insertion professionnelle.

Il s'agit du dernier aspect clivant. Certains bénéficiaires ont objectivement évacué la question de l'emploi de leur univers de préoccupation pour se focaliser sur la fonction parentale et le fonctionnement de la cellule familiale. Être une bonne mère et se revendiquer comme telle constitue l'essentiel de leur identité sociale et de leur projet de vie. D'autres bénéficiaires, à l'inverse, ne se satisfont pas de ce statut unique et n'ont pas abandonné leur projet d'insertion professionnelle, même si les contraintes liées à leur monoparentalité et à la présence d'enfants en bas en âge les conduisent souvent à mettre entre parenthèses leur projet d'insertion.

Si nous prenons le soin d'évoquer ces différences, c'est parce que les effets du séjour et de l'accompagnement mis en œuvre ne peuvent réellement se comprendre qu'au regard de la diversité des situations dans lesquelles se trouvent ces familles. Nous souhaiterions insister sur le fait qu'elles n'ont ni les mêmes ressources, ni les mêmes attitudes face à la précarité et à la monoparentalité.

À des fins d'analyses et de clarté, et bien que cela soit en partie inexacte, il est possible de reconstruire, sur la base des axes de segmentation évoqués précédemment, deux idéaux-types qui correspondent, peu ou prou, aux dispositifs d'accompagnement dans lequel ces familles sont inscrites. Il va de soi, que ces idéaux-types restent avant tout des outils de compréhension du réel, et que ces portraits de familles ne sont pas exclusifs et peuvent être composés de caractéristiques mixant ces deux approches :

→ Les familles autonomes bénéficiant uniquement d'un accompagnement social dans le cadre d'un départ en vacances.

Ces familles sont globalement intégrées socialement. Elles ont une vie sociale assez riche, même si elle dépasse rarement le périmètre du quartier. Elles mobilisent les ressources associatives, les équipements, les services, participent aux activités proposées et se disent plutôt heureuses dans leur quartier. Sur le plan professionnel, elles ont dans l'ensemble connu par le passé des périodes d'activité plus ou moins fractionnées et envisagent, à terme, un retour à l'emploi. Elles sont cependant pour la plupart confrontées au chômage de longue durée et n'ont pas de solution à court terme.

D'une manière générale, ces familles ne nous semblent pas confrontées à des problématiques sociales lourdes. Elles ne s'enferment pas dans le présent, évoquent l'avenir, savent se projeter, apparaissent ouvertes à l'imprévu, réceptives au changement. Elles sont également relativement autonomes et ne rencontrent pas de freins majeurs en matière d'accompagnement au départ. Elles savent se déplacer, préparer un départ, s'organiser. Leur problématique reste essentiellement liée à la précarité et aux difficultés d'insertion professionnelle associée à leur manque de formation ou d'expérience.

→ Les familles bénéficiant d'un accompagnement social global à l'année

Il est possible de constater chez ces familles une forte tendance au repli sur la cellule familiale, un ancrage fort dans le territoire de proximité et un capital social et culturel globalement faible. Ces familles évoluent dans des frontières étroites et ont un programme d'activités limité. Les bénéficiaires interrogés connaissent un éloignement fort et durable du monde du travail. Cette absence d'intégration et de perspectives professionnelles les conduits à se replier sur l'espace intime du foyer. Afin de se donner un sentiment de stabilité face à la succession des ruptures et aléas de leur trajectoire, ces familles ritualisent très fortement leurs habitudes domestiques. L'ordonnement de leurs pratiques quotidiennes cherche à modérer l'instabilité et la précarité de leur situation. Tout projet venant rompre, bouleverser cet investissement du temps présent constitue une épreuve déstructurant le rituel du quotidien. Elles possèdent, de fait, un capital de mobilité assez faible et connaissent un certain nombre de difficultés à se projeter dans de nouveaux environnements.

Cette approche typologique croisant situation sociale et dispositifs d'encadrement ne doit pas conduire à une lecture trop caricaturale de la réalité. Certaines familles en accompagnement social global semblent avoir un profil plus proche des familles en accompagnement centré sur les vacances notamment sous l'angle de leur autonomie, et à l'inverse, certaines familles bénéficiant uniquement d'un accompagnement centré sur les vacances sembleraient davantage relever d'une stratégie d'accompagnement global que d'une stratégie d'accompagnement ponctuel. Ce constat pose la question de l'orientation des publics vers les dispositifs les mieux adaptés à la situation des familles.

3. Partir ou ne pas partir ? Les freins au départ et l'accompagnement

Envisager un départ, intégrer ce temps dans son quotidien, se projeter soi-même et ses proches dans un environnement différent constituent un parcours complexe pour beaucoup de familles peu acculturées aux vacances. Inscrire ce séjour dans son quotidien et donc accepter de bousculer celui-ci, peut être vécu comme une expérience difficile, nécessitant la levée d'un certain nombre d'obstacles qu'il convient de définir précisément. Car avant de pouvoir partir en vacances, il faut d'abord le vouloir et accepter de l'envisager comme une possibilité. Avoir le « droit » à des vacances, avoir le « désir » de partir, envisager le séjour comme une perspective réaliste et réalisable oblige à s'interroger sur les freins d'ordre culturels et psycho-sociaux, sur le niveau d'acculturation aux vacances, sur les représentations qui les entourent.

Les entretiens montrent ainsi que les publics accompagnés n'inscrivent pas de façon évidente la question des vacances dans leur champ de préoccupation, et ce pour cinq grandes raisons :

- Les vacances sont perçues comme un risque économique
- La prégnance et l'urgence des situations sociales ne sont pas propices à envisager des vacances
- L'impression que leur situation sociale ne leur permet pas d'envisager un départ en toute légitimité
- La crainte de ne pas réussir à conduire ce projet ou de rater ses vacances
- La crainte de bouleverser une situation sociale qu'ils ont réussi à maîtriser

3.1 Les freins économiques

La situation économique de ces ménages est difficile et ne permet pas vraiment de mettre en place une stratégie d'épargne. Le départ en vacances est donc habituellement relégué comme inaccessible car en dehors de leurs possibilités économiques. L'analyse des entretiens montre ainsi combien la préoccupation financière est un frein systématique et central au départ.

Malgré les aides allouées par la CAF, les bénéficiaires font part de leurs craintes quant au coût global du séjour et ses conséquences sur le budget de la vie quotidienne. La peur des imprévus et des aléas reste très présente, sachant que l'équilibre du budget tient à peu de choses, comme l'évoque ces deux allocataires:

« L'an dernier j'ai oublié son sac de jeux de plage dans la voiture de mon frère, après quand j'ai voulu le trouver, je l'ai pas trouvé. Donc il a fallu que je rachète des trucs, c'est ça qu'a plombé mon budget de l'année que j'avais. Mais cette année je ne me laisse pas prendre, je ne vais rien oublier dans la voiture. Faut faire super attention, sinon on se fait plomber. » Mme Le., RSA, 1 enfant, Gironde.

« Mais après c'est plus au niveau des glaces, des activités, qu'il va falloir payer de droite et de gauche. Donc là c'est vrai que ça me stresse un peu. J'essaye, enfin j'essaye, de mettre de côté 20 € tous les mois, mais ce n'est pas toujours trop facile, parce que bon il n'y a pas que les vacances non plus. Mais bon, en même temps, il connaît mes comptes mon fils, il est petit mais il connaît. Comme ici c'est pareil, c'est une semaine ça va être un Mc Do, ou une sortie, voilà, mais bon c'est pas tous les jours ou c'est pas tous les mois faire la fête quoi. Donc ça il le sait. Donc là-bas je me dis qu'entre la glace, le machin, le truc, ça va peut-être quand même le faire. Puis après pour la glace, bon c'est des trucs à 1 €, 2 €, bon après ça ne sera pas tous les jours non plus, il le sait. Après ça sera plus activités, si il n'y pas plus... » Mme Ed., RSA, un enfant, Bas-Rhin.

Partir en vacances pour ces familles, cela signifie devoir épargner tôt et régulièrement et cela veut aussi dire se priver davantage et priver les enfants des plaisirs du quotidien. La question est alors de savoir qu'elle est la meilleure stratégie à adopter quant à l'utilisation du budget « plaisir ». Faut-il choisir celle qui privilégie tout au long de l'année les demandes des enfants, ou celle qui permet de se construire une mémoire familiale un peu « hors de prix » ? Cet arbitrage se fait souvent en méconnaissance de ce que coûteront réellement les vacances, mais il n'en constitue pas moins un frein évident et largement débattu lors des phases de préparation du séjour.

« Nous si on veut économiser, il faudrait se priver sur tout. Déjà on se prive pas mal, je me prive pas mal pour le petit pour qu'il ne manque de rien, pour qu'il ne soit pas lésé par rapport à ceux qui en ont plus. Même déjà à 4 ans, il demande des marques ou des choses comme ça donc c'est ses barbes à papa, ses cartes, ses machins, ses ci, ses ça. Un simple tee-shirt de kart c'est 8 € facile, entre 4 et 8 €. Et voilà, ça va très très vite et c'est dur. [...] On se prive, oui c'est ça, on

se prive, et sur pas mal de choses pour pouvoir y arriver. Et c'est difficile du fait est que les finances sont justes, justes. C'est vraiment juste. » Mme Ba., AAH, un enfant de 5 ans, Gironde.

« La question c'est que j'ai peur que ça soit un peu cher je trouve ! Si je n'avais pas mes parents je ne sais pas comment je ferais pour payer tout ça ! C'est quand même un peu dur de mettre de l'argent de côté ! Quand on a un gamin... "Maman j'veux ci, maman j'veux ça..." c'est aussi payant tout ça!» Mme Sa., 1 enfant, RSA, Bas-Rhin.

3.2 La prégnance des problématiques sociales

Aux questions économiques s'ajoute parfois la prégnance des problèmes sociaux. L'urgence sociale explique qu'un certain nombre de familles ne se sentent pas prêtes à envisager un départ. C'est, par exemple, le cas de cette allocataire, aide-soignante au chômage confrontée à la nécessité de gérer un divorce difficile et un déménagement tout en continuant à s'occuper de ses trois enfants. Le divorce et le déménagement l'ont progressivement coupée de ses anciennes relations et ont fortement détériorés sa vie sociale. Cette dernière s'est progressivement réduite aux sociabilités intrafamiliales. Pour elle, la question des vacances ne se posait pas. Elle connaissait les aides de la CAF, mais *« parce qu'il y avait trop de problèmes »*, parce qu'il y avait d'autres urgences, elle ne se sentait *« pas prête »* à partir, même pour les enfants.

« (Après le divorce) J'avais des difficultés financières, donc partir en vacances cela ne se posait pas vraiment. Je savais qu'il y avait l'aide de la CAF, mais je n'étais pas prête. Je n'étais pas prête à partir. Il y avait trop de problèmes. Et les vacances cela ne m'intéressait vraiment pas en fait. Parce que je n'avais pas envie de sortir, comme je ne sors jamais, je me voyais pas sortir. [...] Franchement, non, je ne partirai pas en vacances, ça serait pareil. [...] Là je pars vraiment en vacances, ce qui veut dire que j'aurai qu'un repas à préparer par jour. Le matin, le petit déjeuner ce n'est pas moi qui le prépare, le repas du soir c'est pas moi qui le prépare. L'an dernier, je préparais tous les repas, cette année j'ai décidé que je partirai en demi-pension et si ça se passe bien, l'année prochaine je pars en pension complète. » Mme Yc., 3 enfants, aide-soignante sans emploi, Gironde.

Le cas de cette allocataire est assez emblématique de la posture d'indifférence ou d'extériorité qu'entretiennent certaines familles les plus en difficultés à l'égard des vacances. Il est également assez illustratif de la dynamique d'auto-exclusion générée par le repli sur la cellule familiale : *« comme je ne sortais jamais, je n'avais pas envie de sortir »* [comprendre de partir en vacances].

Il n'est jamais évidemment pour ces familles d'échapper de la logique de repli dans laquelle elles s'enferment. Certaines y parviennent, lorsqu'elles ont réussi à régler leurs difficultés. C'est par exemple le cas de cette autre allocataire qui, après une période de repli chez elle au cours de laquelle elle n'a « *pas mis un billet dans le tram* », a cherché à reconstruire sa vie sociale et à la normaliser. Penser aux vacances a été pour elle le premier pas de cette reconstruction familiale. « *Dès que j'étais débarrassée des problèmes, j'ai commencé à me demander comment faire des vacances pour moi et pour les enfants* » nous dit-elle. Les quelques contacts qu'elle a réussis à maintenir l'ont dirigée vers le centre social « *pour savoir si elle avait le droit de participer à ces vacances* ».

« Comme le divorce s'est enfin fini cette année, je suis seule alors je peux décider des choses pour les enfants, toute seule. Donc cette année, j'ai décidé « il faut que j'organise quelque chose cet été pour les enfants ». Je ne pouvais rester à la maison comme toutes les autres années. L'année dernière et l'année d'avant, vraiment, vraiment je n'ai pas mis un billet dans le tram de tout l'été. On est resté à la maison. On est resté même parfois, quand la situation était un peu délicate l'année dernière, parfois trois-quatre jours sans sortir du tout. Alors, dès que j'étais débarrassée des problèmes, j'ai commencé à me demander comment faire des vacances pour moi et pour les enfants. Il y a des gens qui me disent que le centre socioculturel organise des choses, et comme je reçois aussi le courrier de la CAF, je me suis adressée tout de suite à Anne, mon assistante sociale, je lui dis : est-ce que c'est possible, est-ce que j'ai le droit de participer à ces vacances ?, elle m'a dit oui, y-a pas de problème. » Mme Fe., RSA, quatre enfants, Bas-Rhin.

Le cas de cette femme n'est pas anecdotique. C'est en effet souvent l'entourage proche ou « *les gens du quartier* » qui encouragent les bénéficiaires à envisager un départ en vacances et à pousser la porte du centre social « *pour se ressourcer* », « *pour les enfants* ». Comme le dit à sa manière cette bénéficiaire, les conseils de l'entourage suppléent au caractère énigmatique des courriers adressés aux familles allocataires par la CAF.

« C'est l'année dernière, j'ai des amis à moi qui m'ont dit, mais pourquoi tu pars pas avec la CAF ? J'ai dit « je ne comprends pas leur papier ». Elle m'a dit : « vas voir une aide » ou un truc comme ça. Du coup, je suis allée au centre social qui est en bas. Bon déjà, c'est pour inscrire mon fils pour les aides aux devoirs, et en même temps j'ai demandé s'il y avait quelqu'un qui s'y connaissait en vacances, ou qui connaissait quelqu'un pour ces papiers. Et on m'a dit il y a une dame qui vient tous les je ne sais pas combien, exprès et tout. Donc j'ai été. » Mme Le., RSA, un enfant, Gironde.

3.3 L'influence des travailleurs sociaux et des enfants

Si certains bénéficiaires ont compris le dispositif d'aide au départ en vacances et savent activer le processus, pour d'autres, plus en difficultés, un premier départ en vacances se fait rarement suite à la réception du courrier de la CAF les informant de ce droit. Cette allocataire exprime bien combien disposer de ce droit et s'inscrire dans ce dispositif peut sembler une démarche complexe voire fastidieuse :

« Parce que c'est vrai que la CAF nous envoie un papier pour les vacances, mais il n'y a pas grand-chose de marqué dessus. Et après c'est à nous de se renseigner. Moi, je ne le faisais jamais ce truc de CAF, parce que je ne comprenais rien du tout, on recevait juste un petit papier avec deux, trois trucs. On ne sait même pas où il faut partir, il n'y a pas d'explication vraiment. Parce que c'est vrai que tous les ans je l'ai reçu, mais comme je ne savais pas comment ça marchait, je laissais tomber à chaque fois. » Mme Me., un enfant, auxiliaire de vie à temps partiel, Gironde.

Pour ces personnes souvent peu à l'aise avec l'écrit, une information directe, concrète semble être le vecteur de transmission le plus approprié. Cette médiation peut alors prendre plusieurs formes :

- Soit, les travailleurs sociaux informent et expliquent ce dispositif aux allocataires. Ils estiment ensuite ensemble si un départ en vacances est possible et approprié au vu de leur situation budgétaire, familiale mais aussi en fonction de leurs difficultés psycho-sociales.
- Soit, les bénéficiaires ont connaissance de cette aide par une personne ressource qui les informe de l'existence de ce dispositif. Ils sont alors souvent amenés à se rendre au centre socio-culturel de leur quartier afin de déclencher le processus. Cette démarche peut alors permettre d'amorcer une nouvelle dynamique en dirigeant le bénéficiaire ou ses enfants vers le cadre associatif. Elle peut également offrir un moyen d'accroche aux travailleurs sociaux ou fournir une occasion aux bénéficiaires de les solliciter et d'exposer leurs difficultés à partir de l'angle « vacances ».

« Pour les vacances, j'étais venue au centre social voir cette dame qui s'occupe des vacances, des familles, des trucs comme ça. Je l'ai appelée pour préparer les vacances, et dès que je suis arrivée je lui ai expliqué, elle a vu que j'avais besoin d'aide parce qu'après le décès de ma mère j'ai tout laissé tomber et je me suis laissée aller. Donc elle m'a inscrit dans un truc, le groupe des femmes.... Pour m'aider à avancer, à pas stagner....». Mme Ka., trois enfants, aide-soignante sans emploi, Gironde.

Soit, les bénéficiaires identifiés comme « proches de la rupture » sont amenés, voire contraints à partir par des travailleurs sociaux estimant nécessaires un éloignement du quotidien et un changement d'environnement. Les travailleurs sociaux jouent alors le rôle de prescripteur du départ et conduisent ces familles à s'engager dans un projet de vacances. Madame B. évoque ainsi part de l'injonction au départ dont elle a fait l'objet de la part de son assistante sociale :

« Elle m'a dit : Vous partez, c'est comme ça ! C'est pas autrement ! Sinon je viens vous chercher, je vous mets dans le car s'il faut, mais vous partez ! C'était non négociable! Pour elle, fallait que je parte! Et je l'ai remercié quand je suis revenue, ah oui! Parce que l'envie de partir n'était pas là...» Mme Be., Bas-Rhin, neuf enfants, titulaire de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Pour les bénéficiaires les plus autonomes, la décision du départ débute et est justifiée par les enfants. La gêne de « demander une aide » est alors mise en balance « avec la gêne de ne pouvoir offrir des vacances à ses enfants ». La pression au départ exercée par les enfants (« on part parce que les enfants nous obligent ».... Me V., trois enfants, RSA, Strasbourg) est de ce point de vue très mobilisatrice et conduit les parents (souvent leur mère) à faire des démarches auprès de la CAF ou du centre social pour pouvoir partir. Madame N. explique ici l'influence exercée par les enfants :

« Je suis très gênée. Très-très gênée, parce que... je ne vis pas en Afrique, je vis en Europe, et puis eux ils sont nés ici, donc si je n'ai pas les moyens de leur faire ça (partir en vacances), ils ont l'âge de comprendre qu'il y a les vacances... Mohamed le plus grand, il me reproche chaque fois, il me demande « Maman, on ne va pas en vacances ? On va aller où ? On va rester ici ? » Ça touche. Donc je lui dis « Mohamed, on ne peut pas aller en vacances parce que je n'ai pas d'argent » ; je lui dis la vérité, on ne part pas en vacances parce que je n'ai pas d'argent, les vacances ça coûte très cher. C'est comme ça, je ne lui mens pas, je ne lui cache pas. Mais ça touche.» Mme Na., en recherche d'emploi, trois enfants, Gironde.

On constate donc combien la décision de partir en vacances ne relève pas que d'une démarche personnelle. Elle est souvent engagée par les travailleurs sociaux et influencée par les enfants. Partir en vacances, c'est d'abord répondre aux attentes des enfants, voire aux sollicitations des travailleurs sociaux, avant d'être un besoin pour soi. Sans cette influence beaucoup n'auraient même pas enclenché le dispositif ou auraient renoncé au départ.

3.4 La peur de bouleverser une vie bien organisée

Le projet d'un départ en vacances déstabilise un quotidien bien organisé. Il constitue une source d'inquiétude pour des bénéficiaires qui ont réussi à aménager leur précarité en mettant en place une vie très organisée, très ordonnée, très ritualisée, laissant peu de place à l'imprévu. Ces deux allocataires évoquent, à ce sujet, l'inquiétude générée par la proximité du départ.

« (Pour les vacances), il y a certaines choses dont je dois encore parler avec la dame du centre pour savoir comment cela se passe quand on va ailleurs... voir si ce qui est sur les catalogues, c'est vraiment la réalité. J'appréhende beaucoup, mais je me dis que j'espère que tout se passera bien... » Mme Ec., un enfant, Gironde, RSA.

« Je me sens stressée car je pars de chez moi. Préparer ma valise, moi ça me stresse beaucoup. Les vacances, c'est pour ça que je ne pars pas beaucoup, ça me stresse énormément. Il faut penser à ne rien oublier. Plus le fait de partir de chez moi, il faut que tout soit rangé [...]. C'est vrai que ça m'angoisse, c'est la panique. » Mme Ne., un enfant, en recherche d'emploi, Bas-Rhin.

Une majorité des bénéficiaires admet connaître des difficultés à quitter son environnement, à rompre avec ses habitudes, son quotidien. Quitter ses repères est un vecteur de stress, partir est un risque, un « *risque d'être déçue* », un « *risque de ne pas y arriver* ». Les entretiens montrent en effet combien quitter son domicile, laisser ses affaires, son « chez-soi » peut-être source d'une forte appréhension. Souvent déroutés par le projet de vacances, ils expriment une capacité d'adaptation très faible à de nouveaux contextes et une difficulté à faire face à l'incertitude.

En ce sens, pour certaines familles, la préparation des vacances, au lieu d'être un temps heureux de projection familiale, est parfois vécue comme un temps stressant et anxiogène. En s'inscrivant dans un quotidien particulièrement difficile où les difficultés s'additionnent, il est, comme l'évoque cette bénéficiaire, une inquiétude de plus :

« J'ai pas habitude de partir en vacances... Je suis juste stressée. Je ne veux pas être déçue. C'est comme quand vous parlez à quelqu'un de Noël...qui a jamais vu un sapin de Noël, il est aussi un peu stressé, si il a jamais vu un sapin de Noël...Ça me stress énormément les vacances... Plus le déménagement.... Ça fait un peu trop.... Plus voir le père du petit au tribunal parce qu'il ne paye pas la pension alimentaire.... Y a trop de choses pour moi... Si j'y vais c'est parce que il y a une copine à moi qui me soutient depuis des années... Sinon j'aurais craqué... Je ne serais pas partie en vacances. [...] Ça me stress... Je ne sais pas ce que c'est les vacances !!! » Mme Ac., intérimaire, deux enfants, Bas-Rhin.

Si la plupart des familles sont, comme nous le verrons, heureuses d'être parties, d'avoir osées franchir le pas, pour d'autres sortir de ce quotidien bien organisé reste perturbant et finalement un peu décevant. C'est que nous dit cette bénéficiaire, qui part « parce qu'il le faut bien », mais qui y trouve peu de plaisir et d'avantages et connaît des difficultés à occuper ce temps un peu vide, hors de son quotidien.

« Partir d'accord, mais une semaine pas plus, parce que c'est long après. Même pour le gamin, c'est long aussi parce que c'est vrai que voilà, il faut s'occuper. Et puis, on est bien chez nous aussi, on a nos repères et tout, alors que là-bas des fois une semaine on dirait qu'on est resté un mois alors quand on revient ici on est trop content. On a trouvé le temps un peu long et quand on est arrivé ici, on était content de rentrer, de retrouver notre odeur, nos petits trucs. C'est vrai que ça déboussole, parce que ici on a des règles, enfin une organisation, des heures qui sont comptées et tout. Alors que là-bas c'est... Ah moi ça me perturbe beaucoup. J'ai tellement mes plannings que voilà. Donc quand il n'y a plus de règles, ça me plaît pas trop...» Mme Me., un enfant, auxiliaire de vie, Gironde.

3.5 Effets de l'accompagnement sur les freins au départ

Partir en vacances reste un projet difficile, mobilisant, voire déstabilisant nombre d'aspects du quotidien. Cela pose la question de la capacité de ces allocataires à affronter une situation nouvelle. Avant de réfléchir en termes de compétences transférables liées à cette expérience, il faut d'abord considérer ce départ en vacances comme une succession d'étapes, voire d'épreuves, plus ou moins franchissables au vue du niveau de difficultés psycho-sociales rencontrées par les usagers.

Le premier constat qui peut être fait est le suivant : sans accompagnement, la plupart des familles en accompagnement global que nous avons interrogées ne seraient pas parties. La mise à distance culturelle et sociale du temps des vacances, associée aux freins logistiques, psycho-sociaux et budgétaires de ces bénéficiaires font de l'accompagnement une nécessité au départ. Si l'aide financière a été déterminante, elle n'est pas suffisante pour enclencher le départ. Elle ne résout ni le stress que ces bénéficiaires éprouvent à s'aventurer en dehors d'un cadre qu'ils parviennent tout juste à maîtriser, ni l'incapacité dans laquelle ils se trouvent à organiser et à planifier un séjour sans aide extérieure.

À des degrés divers et en fonction du niveau de difficultés des bénéficiaires, l'accompagnement joue donc sur le développement de trois niveaux de capacités :

- La capacité à rompre avec le « territoire du proche » et à reconstruire la cellule familiale dans un nouveau contexte.

- La capacité à rompre avec le temps présent et à s'inscrire dans un projet.

- La capacité à investir de nouvelles modalités d'échanges avec les travailleurs sociaux.

- **Capacité de rompre avec le territoire du quotidien, le « territoire de référence »**

L'accompagnement au départ conduit ces bénéficiaires à se projeter dans une situation nouvelle, à anticiper le déplacement de leur espace de vie dans un nouvel environnement. Il rassure, explique, dénoue les points de blocage, les appréhensions. Il amène progressivement ces allocataires à transposer et à réadapter le fonctionnement de la cellule familiale dans un nouveau contexte. L'accompagnement sécurise ce public et les conduit à se projeter plus sereinement dans un nouvel espace de vie temporaire.

Nous le verrons en détail, mais, à titre d'exemple, les modalités de départ en Bas-Rhin tentent de réduire cette appréhension en organisant des séjours collectifs formant un *continuum* avec le quartier de résidence ; et les départs individuels en Gironde se dirigent essentiellement vers l'Aquitaine, destination réduisant les distances, facilitant la projection et amenuisant le stress lié au départ.

- **Capacité de rompre avec le temps présent et à s'inscrire dans un projet**

Souvent figés et contraints par une situation sociale très pesante, ces bénéficiaires n'ont d'autres choix que la gestion au jour le jour de ces difficultés. En aidant à partir en vacances, l'accompagnement leur permet de construire un projet, de sortir du temps présent, du quotidien pour anticiper, se projeter. Il les oblige à déconstruire leurs repères afin de remobiliser leur énergie vers un projet reformulant leurs habitudes spatio-temporelles. Rompre avec leur quotidien, anticiper le budget, les destinations, les déplacements et activités s'avèrent être, chez les bénéficiaires les plus en difficultés, une démarche particulièrement délicate. À cette fin, l'accompagnement se déroule étape par étape, souvent dès le mois de janvier et décompose progressivement les différents aspects du séjour, afin de réduire les appréhensions.

À titre d'exemple, l'accompagnement à l'élaboration d'un budget pour les vacances est un exercice amenant ces bénéficiaires à se projeter dans un temps à moyen terme. Afin de rendre solvable leur projet, il les conduit à mettre en place un dispositif d'épargne, dès le mois de janvier, à budgéter le séjour (anticipation des dépenses en amont – valises, affaires de plage, etc. – et sur place) afin qu'ils soient en mesure d'apporter le complément nécessaire aux aides financières.

- **Capacité à construire de nouvelles modalités d'échanges avec les travailleurs sociaux**

L'accompagnement aux vacances reformule également les modalités d'échanges des familles avec les intervenants. Il offre tout d'abord un nouveau moyen d'accroche aux travailleurs sociaux, et donnent aux bénéficiaires une occasion de les solliciter et d'exposer leurs difficultés, à partir de l'angle « vacances ». Il oblige également une partie des bénéficiaires à aller à la rencontre du système associatif, à intégrer des structures de proximité, et indirectement à développer leur réseau social. Cette démarche peut alors permettre d'enclencher une nouvelle dynamique relationnelle, d'intégrer le bénéficiaire dans un nouveau cadre d'échanges qui peut être prolongé au-delà du séjour.

4. Les vacances comme moment de « redynamisation » et de reconstruction de soi

Nous interrogerons ici les effets du séjour et de l'accompagnement en matière de « redynamisation »¹⁹ des bénéficiaires et de reconstruction identitaire. Il sera question d'image de soi, de statut, de confiance dans ses capacités à appréhender des situations nouvelles, de rapport à la norme.

Cette question sera examinée globalement, puis sous l'angle des dispositifs d'accompagnement dans lesquels se sont inscrites les familles. Nous montrerons notamment que les effets du départ et de l'accompagnement ne sont pas de même nature et ne s'expriment pas de la même manière chez les publics bénéficiaires d'un *accompagnement centré sur les vacances*, et chez les bénéficiaires d'un *accompagnement social global*.

4.1. Réussir à partir en vacances : consolider la figure et l'identité parentales

Les bénéficiaires, essentiellement des mères isolées, connaissent un éloignement durable de l'activité professionnelle. Pour certaines, nous l'avons déjà mentionné, la question de l'emploi est hors du champ de leur préoccupation et de leurs perspectives, pour d'autres, elle est mise entre parenthèses du fait des urgences sociales et de la nécessité de s'occuper des enfants en bas âge. Leur formation et leur expérience professionnelle antérieure ne leur permettent pas davantage de se construire socialement sous l'angle des identités professionnelles. Enfin, elles n'ont pas non plus de responsabilités ou d'activités associatives soutenues sur lesquelles adosser la construction de leur identité et de leur fonction sociale.

Au final, elles se vivent, se présentent et se définissent d'abord comme mères, et ce de manière presque exclusive. C'est autour de cette responsabilité parentale que se construit l'essentiel de leur statut et de leur identité sociale. C'est la raison pour laquelle elles ont tendance à surinvestir ce statut. Ce surinvestissement se manifeste par un fort attachement aux enfants et

¹⁹ Voir note *supra*.

par le désir d'une relation maintenue, parfois fusionnelle, à la fois comme affirmation de l'*ethos* de « bonne mère » et comme relation problématique.

« J'ai peur de le perdre parce qu'en plus j'en ai qu'un. Mais lui c'est pareil de toute façon, ce qui fait que arrivé là-bas, bon il va être content d'y aller, mais arrivé là-bas ça va être la crise, et il va falloir rester ensemble. En fait on est trop près. Parce qu'on est 24h/24, 7 jours/7 ensemble. Donc (se séparer), ça me fait peur et ça lui fait peur aussi. Et puis dès qu'il est pas là, je déprime. Il n'y a plus de bruits, il n'y a plus de trucs, et lui c'est pareil. Oui c'est fusionnel. Mais c'est trop... faudrait que je le fasse (le laisser seul), des fois j'essaye de le faire, même si c'est hyper dur. On est hyper fusionnel, de toute façon on est tout le temps ensemble. De toute façon je l'ai fait toute seule, moi son père il m'a abandonnée j'avais 3 mois de grossesse, donc il est vraiment à moi quoi. C'est 100% moi. Donc forcément on a un lien qui est fort, et en plus le fait que ce soit un garçon, parce que les garçons avec les mamans... les filles c'est un peu moins quand même. Il se prend un petit peu pour l'homme de la famille mais bon, on cadre, on cadre... (...) Pour moi, les vacances c'est le repos, c'est s'amuser, se retrouver tous les deux. (...) Et c'est vrai que là-bas, c'est un mobil-home, il est quand même dehors, il va avoir le vélo, mais c'est clôturé, c'est fermé, ce n'est pas comme ici. Ici je ne peux pas le laisser descendre (...) ». Mme Ab., femme de chambre, un enfant, Gironde.

Cette recherche de reconnaissance sociale à travers l'affirmation du statut de « bonne mère », mais aussi la volonté de tenir ce rôle, explique pour partie l'importance centrale qu'occupent les vacances dans la construction et la légitimation de cette figure parentale.

Pour ces parents, et plus particulièrement pour ces mères isolées, le fait de pouvoir offrir des vacances à leurs enfants est très signifiant et très déculpabilisant. Ce départ aide ces mères dans la légitimation de leur fonction parentale : rassurées sur leur capacité à répondre à l'injonction du départ, elles gagnent en assurance et en confiance. Parvenir à offrir des vacances à leurs enfants participe de la reconquête de l'estime d'elles-mêmes.

« Je me sentais un peu coupable parce que mon ex il est parti en vacances tous les ans depuis notre divorce et puis moi à côté, je ne suis pas partie... J'en menais pas large, j'étais pas fière quand même... Mais je pouvais pas... Et tous les ans je me disais : encore une fois tu pars pas en vacances alors que ton ex-mari lui part avec les enfants... » Mme Fa., AAH, deux enfants, Gironde.

« Si je pars pas, je ressens une frustration, il fait super chaud, vous êtes ici, c'est dur... Et d'un autre côté je sais que c'est ma faute. C'est que j'ai pas mis tous les moyens en œuvre pour passer les vacances là-bas, je culpabilise. [...] Ça redonne confiance, obligatoire. Parce que les enfants, ils vont aimer et comme tu seras libérée, parce que tu as quelque chose à l'intérieur que tu n'arrives pas à faire, et si tu offres ça à tes enfants, tu es bien. Tu es bien, donc tu as confiance en toi. » Mme Ra., trois enfants, RSA, Bordeaux, Gironde.

« De ne pas pouvoir partir, quand les enfants ils nous disent : maman on va où ?, je ressentais de la désolation. » Mme Ic., trois enfants, RSA, Bas-Rhin.

Accéder à ce temps de vacances donne une nouvelle image de la cellule familiale qui sort de son image de « précarité » pour entrer dans une forme de « normalité sociale ». Relever le défi du départ rassure les parents dans leur capacité à protéger les enfants d'une forme de stigmatisation ou de mise à l'écart. C'est aussi faire la preuve de sa capacité à offrir du bonheur à la famille. Pouvoir partir ensemble, c'est participer à la création de la mémoire familiale, faite de souvenirs heureux et paisibles.

L'injonction au départ est d'autant plus forte lorsque les mères ont, dans leur enfance, pu partir en famille. C'est ce qu'explique cette allocataire....

« Parce que ça fait du bien, ça ressoude la famille, ça fait des souvenirs aussi. On se souvient davantage des vacances que des sales moments qui se sont passés dans une année. Je pense que c'est important. Moi ça faisait partie de ma famille, donc pour moi c'est normal que je le reflète sur mes enfants. Je sais que moi l'ayant vécu enfant, je voulais que mes enfants le revivent. Si je ne l'avais pas vécu enfant, je ne sais pas si je l'aurais perpétué. Si on n'a pas connu ça, peut-être qu'après ça nous paraît normal de ne pas les vivre. » Mme Ra., quatre enfants, RSA, Gironde.

Les vacances ont donc un impact certain sur la légitimation de la figure parentale. Réussir à partir, c'est prouver que l'on peut « assumer son rôle », que l'on est capable de mener à terme un projet, d'en assumer - pour partie - le financement mais aussi d'intégrer les enfants dans une ritualité sociale reconfortante (être comme les autres, voire être privilégié).

Les parents se voient donc confortés dans leur capacité d'assumer les injonctions liées à leur statut, dans leur capacité à pouvoir, un temps, sortir de l'exclusion pour entrer dans un moment de partage, d'échanges et de loisirs, un moment consacré au plaisir d'être ensemble. Offrir cette période de vacances à ces enfants, c'est concrètement ressentir la fierté d'être capable de faire face à ses responsabilités.

4.2. Partir en vacances : distance avec le quotidien, normalisation et « redynamisation »

Pour les bénéficiaires en accompagnement centré sur les vacances, plus autonomes, le départ constitue une occasion attendue de rupture avec un quotidien difficile. Les vacances sont l'occasion de reléguer, pour un temps, les contraintes liées à leur situation de précarité et d'ouvrir la cellule familiale vers de nouvelles perspectives, d'inscrire la famille dans une nouvelle temporalité.

- **Une intégration dans la temporalité sociale**

Cette période de normalisation sociale, de partage commun aux rythmes sociaux, rompt avec le temps délité du chômage et reste pour les familles ayant déjà fait l'expérience d'un départ, la promesse d'une parenthèse heureuse.

« Partir en vacances, c'est un bien être, un bien être, je vous dis c'est une cassure que tout le monde a besoin en fait. Tout le monde a besoin de faire un stop dans le quotidien, parce que le quotidien il rend fou. Je vous le dis franchement, ça rend fou. Et maintenant plus ça va, moins ça va, et plus l'exigence de la société d'aujourd'hui fait que si on ne fait pas là, si on n'est pas si, on n'est pas là, on est hors normes on est... on est infréquentable, insociable, alors qu'on n'est pas insociable du tout. » Mme Ce., en recherche d'emploi, trois enfants, Bas-Rhin.

Partir en vacances renvoie à l'intégration de la famille dans une dynamique commune aux autres membres de la société. Gilles Brougères parle, à ce sujet, de « *normalisation sociale par le tourisme* »²⁰. Partir « comme tout monde », c'est sortir de l'image d'exclusion sociale, de marginalité. Les vacances permettent de mettre de côté, pour un moment, le sentiment d'être

²⁰ G. Brougères, *Qu'apprennent les personnes aidées en vacances ?* Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF), Université de Genève, septembre 2010

hors normes, d'être en dehors de la société, en dehors de ses injonctions prescriptives d'usages normés.

- **Un temps de « redynamisation » du parcours**

Le séjour permet pour un certain nombre de ces bénéficiaires de prendre du recul sur eux-mêmes et sur la situation dans laquelle ils se trouvent. En mettant entre parenthèses les difficultés du quotidien, en reléguant temporairement la situation de précarité, il permet une mise en perspective, une réévaluation de leur situation et des blocages inhérents. Les vacances peuvent, par la rupture qu'elles provoquent, poser la question d'un nouveau départ, donner une nouvelle énergie, de nouvelles envies aux familles.

Les familles parlent de nouveau souffle, de ressourcement, d'un avant et d'un après le départ. Elles sont nombreuses à évoquer la « redynamisation » qu'il procure et l'ouverture vers des perspectives nouvelles. C'est par exemple le cas de cette allocataire impatiente de rentrer pour poser le cadre d'une nouvelle vie et de nouvelles ambitions :

Autrefois aide-soignante, Me R. vit seule avec ses quatre enfants de cinq, six, seize et vingt-et-un ans, le RSA étant sa principale source de revenus. Elle habite un appartement qui ne lui convient plus du tout et rencontre d'importants problèmes de voisinage. Son objectif premier est de trouver un emploi fixe, afin de pouvoir déménager. Enfant, elle partait tous les ans dans le sud pendant un mois avec ses parents, ses oncles, tantes et grands-parents, et en colonie le mois suivant. Très attachée aux souvenirs de ces moments heureux en famille, il est très important pour elle de reproduire ces réunions familiales avec ses enfants. L'aide de la CAF lui permet de pouvoir leur offrir une semaine généralement près de Perpignan, dans une petite location. Le temps des vacances est central à l'équilibre du foyer, à l'accomplissement de sa fonction parentale et à la perpétuation de la mémoire familiale. Mais surtout, il est signe pour elle de véritable ressourcement, de nouveau souffle. Cette année, ses vacances l'ont vraiment aidées à marquer un « avant » et un « après », à fixer des objectifs concrets afin de changer sa situation. Au retour, elle a ainsi décidé de reprendre ses études afin de passer le concours d'infirmière. *« On a essayé de se débattre avec tout un tas de problèmes et partir ça signifie la fin d'une année difficile. Oui, c'est important les vacances. C'est partir sur autre chose pour l'année d'après. [...] Ça motive pour partir sur d'autres bases. Pour faire des projets. [...] Oui, un nouveau départ oui... En revenant de vacances je me sentais pleine d'énergie, j'étais presque pressée de rentrer. [...] J'ai décidé d'entamer les démarches pour devenir infirmière. Mais c'est difficile... »* Mme Ra., Gironde, quatre enfants, RSA

Le cas de cette allocataire n'est pas isolé, de nombreux bénéficiaires en accompagnement *centré sur les vacances* font état de cette rupture bénéfique et de son effet redynamisant.

« Les vacances, ça a beaucoup compté parce que j'avais eu une année très difficile, et donc pour moi les vacances, ça m'a complètement changée, je suis revenue, j'étais dans un état d'esprit tout à fait différent, positif, très positif, c'est comme si j'étais déconnectée, j'ai rebranché en rentrant. C'est vraiment positif! Très très bien ! » Mme Be., neuf enfants, AAH, Bas-Rhin.

« Au retour, j'étais nostalgique mais pleine d'énergie aussi. Ça m'a boostée. J'étais motivée à continuer mes recherches, mes trucs. Ça m'a fait du bien. Ça m'a galvanisée, ça m'a donné l'envie d'aller de l'avant, parce qu'un moment, quand on ne trouve pas ce que l'on veut, on est un peu lasse, on est un peu découragée, donc ça m'a vraiment fait du bien. Lorsque l'on reste sur place, on est lasse de cet endroit. Quand on revient, on est un peu motivée. Je ne peux pas dire que sans les vacances je n'aurais pas fait ça. J'aurais fait ça, mais pas avec la même énergie on va dire. » Mme Za. RSA, trois enfants, Bas-Rhin.

Pour ces familles, qui globalement ne sont ni les plus en difficultés, ni les plus repliées sur elles-mêmes, les vacances ont un effet de levier qui donne la force et la confiance nécessaire à la réalisation de leur projet. Elles sont une illustration qu'une autre façon de vivre est possible.

- **Un temps de prise de conscience de son individualité**

Nous avons pu relever dans les entretiens combien certaines mères, dégagées du poids du quotidien et des charges incombant à la vie familiale, prennent plaisir à se retrouver. Les vacances sont alors l'occasion de profiter d'un temps plus personnel, de prendre soin d'elles-mêmes (hammam, etc.), de se reposer, de rêvasser, etc. Il y a, chez elles, à travers ce séjour, une volonté de sortir de l'image unique de la « mère » pour exister comme personne à part entière, avec ses envies, ses besoins, sa personnalité. En ce sens, les vacances sont aussi, de manière indirecte, un temps propice pour réinterroger son projet de vie indépendamment de la question des enfants.

« Ça m'a permis de voir autre chose, et d'autres personnes. Il y avait un petit centre où je mettais les enfants la journée, ça me permettait à moi de pouvoir relâcher un peu, de pouvoir aller voir un peu d'autres choses, de pouvoir aller me promener... Il y a avait des animateurs qui proposaient des sorties tout ça, c'était bien, franchement. J'allais à la piscine, au sport, je

discutais avec d'autres mamans, etc. Tout cela était assez nouveau, et cela m'a fait énormément de bien.» Mme De., en formation au concours ATSEM, quatre enfants, Gironde.

Au final, pour les publics en accompagnement *centré sur les vacances*, donc pour les publics les plus autonomes et les moins en situation de difficulté sociale, le départ et sa préparation ont plusieurs types d'effets positifs :

- Ils rétablissent la confiance et l'image de soi.
- Ils confortent la fonction parentale en rassurant les mères sur leur capacité à offrir à leur enfant une vie « normale ».
- Ils offrent un recul par rapport à soi et sa trajectoire, permettant aux mères de réinterroger leurs aspirations.
- Ils redonnent de la force aux familles.

Ces dimensions, très associées à une posture « mentale », sont indispensables à l'engagement d'une dynamique de changement. De sorte que l'on peut considérer que les vacances ont un effet positif sur les familles. Il ne faut évidemment pas y voir un remède ou un effet magique. Les vacances ne lèvent pas les difficultés, les problèmes persistent, et les familles continuent de les évoquer et d'y être confrontées après le séjour.

Cependant, les vacances ont ceci d'intéressant qu'elles remettent les familles en situation de risque, qu'elles posent un défi à relever, qu'elles constituent les bénéficiaires dans une situation de stress et d'inquiétude. C'est en effet parce que les vacances obligent les familles à prendre le risque de sortir d'une vie aménagée et très ritualisée, d'une vie centrée sur le quotidien, qu'elles produisent les effets observés en termes d'image de soi et de « redynamisation ». Pour pouvoir partir, il leur a fallu accepter ce défi et réussir à y faire face. Elles se sont mobilisées pour partir, elles ont réussi à lever les nombreux freins au départ auxquels elles sont exposées, et elles en tirent une fierté.

- **Effets du séjour pour les familles en accompagnement social global**

Ces effets ne valent qu'à partir du moment où les familles en accompagnement social à l'année ont été mises en tension et un « *peu obligées de se débrouiller par elles-mêmes* ». Ils sont plus difficilement observables chez les familles qui ont fait l'objet d'un important accompagnement au départ, que cet accompagnement soit par ailleurs individuel ou collectif étant indifférent.

Dès que les travailleurs sociaux prennent en charge la quasi-totalité de l'organisation des vacances, les familles s'accordent moins le mérite d'être parties, en tirent moins de fierté, moins de bénéfices en termes d'image. Cela ne signifie pas que chez les familles très accompagnées le départ et sa préparation ne soient pas profitables, mais signifie que ces bénéfices ne se traduisent pas par un sentiment de « redynamisation » ou de changements palpables.

Il ne semble pas davantage que, chez ces publics, les vacances introduisent une rupture éventuellement propice à réinterroger sa vie, ses manières d'être ou de faire, ou encore ses aspirations. Le séjour est plutôt vécu et restitué comme une parenthèse heureuse, entre un avant et un après que rien ne différenciera réellement. Si les vacances confortent les mères dans leur rôle parental, elles ne remettent pas en cause leur manière de vivre, ne provoquent pas de questionnements ou de retours significatifs. Le séjour oblige à sortir du temps présent mais il n'est pas considéré comme particulièrement redynamisant et mobilisateur. Au retour des vacances, la vie quotidienne reprend rapidement son rythme, autour des enfants, sans qu'aucun changement ne soit réellement perçu.

Si tel est le cas, c'est aussi parce que ces familles, pour une partie d'entre elles, ont essayé de limiter la rupture introduite par les vacances, en tentant notamment de reproduire les rythmes de leur vie quotidienne durant les vacances. Certaines mères n'ont ainsi pas réussi à se couper des enfants, et à imaginer une manière différente d'organiser le temps. Le savoir « vacancier » leur manque. C'est par exemple le cas de cette mère qui, du fait du mauvais temps, explique qu'elle est restée toute la semaine dans le mobil-home avec ses enfants et qu'elle n'a pas véritablement réussi à faire des activités ou à rencontrer du monde. C'est aussi le cas de cette bénéficiaire qui n'a voulu se séparer de son fils : « *Apparemment, il peut être gardé une heure ou deux. Donc une heure ou deux, enfin déjà il faut que je vois comment ça se passe, comment c'est géré et tout ça parce que moi je suis une maman assez collante. Une maman « colle-glue ».* Donc bon, je ne suis pas sûre que je le mettrais. » Mme Me., un enfant, Gironde.

5. Les vacances comme temps de recomposition des liens intrafamiliaux et sociaux

5.1. Création d'un nouvel entre soi familial

Les bénéficiaires interrogés montrent combien les vacances constituent une période privilégiée, « à part », hors du poids du quotidien. La cellule familiale peut ainsi se retrouver dans un cadre agréable, intime, dégagé des pressions et injonctions liées à la situation de précarité. Cette parenthèse permet de renouveler les liens entre les membres de la famille, de les refondre sur des moments de plaisirs et de partages.

« C'était bien, on s'est bien amusé tous ensemble. Il y a avait des rires, il y avait de la joie, il n'y avait pas de mauvaises nouvelles, pas de pleurs, pas de factures à payer, on est sur un autre... Voilà on est dans notre... on a notre système. » Mme Ra., trois enfants, RSA, Gironde.

Les vacances comme moment d'entre soi familial sont d'autant plus fédératrices qu'elles permettent à des membres de familles divorcées de se retrouver et de partager des instants de qualité ensemble. *« Pour moi, les vacances c'est pour me retrouver avec mes filles ensemble. Chacune, elles ont un père différent et Lenka ne voit moi et sa petite sœur qu'une semaine sur deux. Donc, c'est pour se retrouver en famille ! Là on va se retrouver isolées toutes ensemble. Il n'y aura pas d'appels des copines... Ou par derrière l'ex-mari qui dit : tu fais quoi ? Là vraiment on va être ensemble et faire quelque chose en famille... Ce sera pas seulement une glace au parc ou être au Flunch... »* Mme Ac., intérimaire, 2 enfants, Bas-Rhin.

M. Re., aveugle depuis 2006, déclaré inapte au travail et récemment divorcé, considère ses vacances comme un moyen de consolider les liens avec son fils de 15 ans, de créer de nouveaux souvenirs partagés, de montrer qu'ils continuent à former un foyer malgré le divorce. *« Avant, avec ma femme, pour nous les vacances, c'était la famille. [...] Partir maintenant avec mon fils, c'est déjà le fait de s'en aller, de sortir de notre routine en fait, et des tracas en même temps, mais c'est aussi le fait de pouvoir se rapprocher tous les deux dans un autre contexte. »* M. Re, deux enfants, Gironde, AAH.

Si le séjour permet de nouvelles modalités d'échanges entre soi et les enfants, sa préparation en revanche ne semble pas faire l'objet de véritables discussions ou d'échanges au sein de la famille. Les entretiens restituent que les préparatifs au séjour ne provoquent que peu de débats au sein de la cellule familiale. Le choix de la destination notamment constitue un enjeu mineur peu porteur de projections et d'aspirations, le départ semblant se suffire à lui-même.

5.2. Un relâchement des injonctions parentales

Le temps des vacances offre un cadre plus détendu aux échanges. La mise à distance des contraintes liées à la situation de précarité rend les parents plus disponibles, plus ouverts au dialogue et à l'accompagnement. On observe ainsi un relâchement « positif » des rôles familiaux habituels, de leurs obligations et injonctions statutaires. Comme l'illustre l'extrait d'entretien suivant, les parents, en présentant aux enfants un visage plus apaisé, mettent en place un nouveau cadre d'échange.

« Quand je suis posée, je peux changer de comportement avec mes enfants. Parce que c'est vrai qu'ici, il y a toujours du stress, parce qu'il y a toujours un problème, que ce soit avec ma fille, avec mon fils, avec le petit. C'est vrai qu'après il y a les soucis de factures, les soucis de ça, j'arrive pas à trouver du boulot, il y a pleins de trucs, c'est le stress. Alors que quand on est en vacances c'est complètement calme. Il n'y a pas de stress, il n'y a pas de factures, il n'y a rien. Même eux, personnellement envers moi, ils sont différents. » Mme Za., RSA, trois enfants, Bas-Rhin.

Pour une partie des familles interrogées, souvent déjà coutumières des vacances, les règles imposées au quotidien sont reformulées, adaptées à la situation de vacances, de temps plus libre, moins contraint. Le séjour permet de renouveler les rapports, de montrer qu'une autre façon d'exister ensemble est possible, comme le montre les extraits suivants :

« Ça a permis d'alléger un peu les règles de vie par rapport aux enfants : qu'ils aient plus de laisser-aller, de ne pas toujours les braquer pour X ou quelque chose... C'est qu'une semaine et cette semaine-là, je voulais qu'ils en profitent vraiment et qu'ils s'éclatent. Leur montrer que c'était les vacances, qu'on pouvait faire plein de choses et tout ça, voilà que c'est plus cool, plus zen, que c'est moins "casse-tête" comme il dit mon enfant qui a six ans... » Mme De., quatre enfants, en préparation du concours ATSEM, Gironde.

« Ce n'est pas se redécouvrir, mais se rapprocher, voir aussi qu'on peut faire autre chose, que maman elle peut faire autre chose que gronder, que mettre des punitions, que de dire stop, ça suffit arrête. » Mme Ba., AAH, un enfant, Gironde.

Le séjour semble être notamment bénéfique aux relations mère/adolescent. Elles déclarent avoir pu renouer un dialogue de qualité grâce à des contacts plus soutenus, plus directs, « hors des écrans ». Les vacances peuvent donc être l'occasion de recréer les conditions d'une situation familiale plus apaisée, plus détendue.

« Dépaysement total, on part en vacances, on n'a pas la télé, c'est là qu'on s'aperçoit qu'on passe plus de temps avec nos enfants.... L'an dernier il a plu pendant quinze jours, et on avait des jeux de société, du coloriage, etc. On réapprend à vivre avec nos enfants puisqu'à la maison, la télé, l'ordi, les ados de quatorze ans vous ne les avez pas souvent en face de vous, alors les vacances c'est des moments qu'on passe avec notre famille où tout au long de l'année on n'a pas ce contact. Du rapprochement oui. Ça nous rapproche plus, on est obligé d'engager la conversation étant donné qu'il n'y a pas de télévision, même l'ordinateur on l'amène pas en vacances... » Mme Da., deux enfants, gardienne, Bas-Rhin.

5.3. Les vacances : un temps privilégié pour la famille, mais aussi pour le couple

Dans le chapitre 2 consacré à la description des bénéficiaires interrogées, nous avons souligné l'importance des familles monoparentales, qui représentent près de neuf familles bénéficiant un accompagnement sur dix. Les relations conjugales sont donc rares, ce qui rend d'autant plus délicat l'analyse des effets du séjour sur le couple. Pour autant, lorsque la relation existe, il apparaît que le temps des vacances permet un réinvestissement des liens conjugaux en dehors du poids du quotidien. Le couple se retrouve ainsi autour de plaisirs simples, il se renouvelle dans un temps de « respiration ».

« Oui. Les vacances c'est quelque chose de renouvelé... On dirait que c'est les premiers jours de notre histoire. C'était comme un voyage de noces avec mon mari. On n'avait pas eu l'occasion de partir quand j'ai rencontré Tariq. Mais pour moi, ces vacances étaient comme un cadeau de notre mariage. C'était bien, c'était sentimental. » Mme He., deux enfants, RSA, Gironde.

« Du coup au niveau du couple, cela nous a permis de vivre des choses qu'on a jamais vécues, parce que les enfants étant au centre aéré, moi je faisais mes soins le matin et on a eu quelques jours dont on a pu bénéficier tous les deux aussi. Ça aussi c'était nouveau, parce que ça ne nous était jamais arrivé. » Mme Yc., en recherche d'emploi, trois enfants, Gironde.

5.4. Le séjour : activités et sociabilités

Tous les bénéficiaires font remonter une grande satisfaction vis-à-vis du séjour, des structures d'accueil et des activités proposées²¹. Il semblerait qu'au-delà de la qualité du séjour, les allocataires ne s'autorisent pas vraiment à admettre avoir « raté » leurs vacances, ou n'ont pas osé en évoquer les aspects négatifs aux enquêteurs de l'étude. Les bénéficiaires restituent un déroulement assez « classique » des vacances : plages, balades, animations, repos, au détriment d'une appropriation « originale », « créative » du séjour.

Les sociabilités ont, quant à elles, fait l'objet de retours divergents selon le type d'accompagnement proposé :

- Pour les départs individuels, on relève peu de recherche de sociabilités extérieures à la famille, les temps « hors enfants » étant avant tout des temps consacrés au repos. Le repli sur la cellule familiale, voire une certaine forme d'isolement, peuvent ainsi être identifiés. Ce constat n'a évidemment rien de systématique, puisque certains bénéficiaires évoquent avec bonheur leur sociabilité estivale dans le cadre de ce séjour individuel, comme cette femme en couple parlant de Biscarrosse :

« J'ai même les photos de Biscarrosse. J'ai fait les photos de tout ! Il y a des gens que j'ai rencontrés là-bas, du voisinage, et j'ai invité pour manger du couscous, parce que moi je fais les plats traditionnels. Il est venu manger du couscous. On a fait des bricks. Il a des gens avec qui j'ai parlé là-bas. C'est merveilleux de voir les gens, parler un peu, changer les idées c'est bien dans la vie, ça change quand même pas mal les choses ». Mme He., deux enfants (vivant avec elle en France), RSA, Gironde.

²¹ Au-delà du discours de restitution du séjour par les ayants-droits, la mise en place d'une *observation in situ* pourrait s'avérer éclairante et mieux restituer les comportements des bénéficiaires, leurs difficultés et modalités d'appropriation du site. Voir à ce sujet : G. Brougères, *Qu'apprennent les personnes aidées en vacances ?*, op. cit.

Il s'agit cependant d'un cas marginal. De sorte qu'il est possible d'affirmer que si l'accompagnement et le départ individuels semblent globalement profitables à l'autonomisation des bénéficiaires, en retour ils ne permettent pas leur inscription dans une dynamique relationnelle extra-familiale. Certains bénéficiaires, essentiellement des familles monoparentales isolées, ont exprimé un regret vis-à-vis de ces séjours circonscrits à la famille. Elles déplorent que le temps des vacances et leur préparation ne soient pas l'occasion de créer plus de lien social, de fédérer un réseau de connaissances. Autrement dit, dans certains cas de figure, le départ en vacances peut conduire à une mise en perspective de son isolement comme le montre le cas de cette allocataire :

Mme Oc. est originaire du Cameroun, elle est arrivée en France en 2010 avec sa petite fille de deux ans. C'était la première fois en 2011 qu'elle partait en vacances. Très isolée, sans emploi, elle a reçu ces vacances comme une véritable « découverte », « un autre style de vie ». Cependant, elle dit regretter ne pas avoir pu profiter d'un départ en groupe, que les vacances n'est pas été l'occasion de nouer des liens qu'elle aurait pu prolonger à son retour. « *Oui, j'aurais bien aimé être accompagnée, partir en groupe. Ça permet de nouer des liens, de connaître d'autres personnes de la région qui vont peut-être quelque part. J'aime bien découvrir, voir comment les gens... J'aurais bien vu comment ça se passe même si je n'aurais peut-être pas adhéré à ce qui se dit là-bas.* » Mme Oc., un enfant, RSA, Gironde.

- Pour les séjours collectifs, l'ouverture du champ relationnel est plus significative mais concentré sur l'intra groupe de départ plus que sur une mise en relation avec d'autres vacanciers extérieurs au dispositif. Les bénéficiaires déclarent en effet une bonne dynamique et de bonnes relations entre les différents membres du groupe accompagné. Nombre d'entre eux ont ainsi évoqué une grande satisfaction vis-à-vis des diverses réunions de préparation au séjour dans la mesure où elles ont contribué à tisser des réseaux sociaux locaux, mais aussi permis une progressive adaptation et prise de connaissance des bénéficiaires entre eux. Cette famille évoque combien ce départ en groupe est convivial et rassurant, notamment au regard de leur fille de 16 ans qui apprécie particulièrement de coupler vacances en famille et entre amies :

« *On connaît les autres, on a les numéros de téléphone, tout. Comme ça, quand on va aller à la gare pour prendre le train, on connaît tout le monde. Ça ne sera pas quelque chose pour avoir peur... En plus, c'est bien pour ma fille aussi, parce qu'elle sait déjà qui vient avec nous, en plus elle sait qu'elle a ses copines, elle est déjà contente depuis le mois de février. C'est vraiment bien ce qu'ils ont fait.* » Mme Ne., en recherche d'emploi, trois enfants, Bas-Rhin.

L'analyse des modalités d'accompagnement collectif fait ressortir une bonne cohérence globale et une dynamique de groupe. Le groupe est plébiscité, il forme un contenant, canalise, pallie à l'isolement. Il est l'occasion d'une rupture vis-à-vis d'une solitude au quotidien relative, mais présente. Paradoxalement, le départ en vacances permet donc de créer des liens sociaux locaux, de générer des relations de quartiers.

« Les réunions ce n'est pas juste se retrouver dans une salle. C'est des barbecues, des sorties en famille, c'était bien préparé. On se retrouve au centre pour une petite soirée, en dehors des réunions bien structurées. On en a eu 2-3 réunions officielles pour bien mettre les choses au carré. Mais à part ça, c'était plus convivial, c'était se retrouver à la kermesse du quartier, des sorties en famille, donc on a eu le temps de se connaître. » Mme Da., deux enfants, gardienne, Bas-Rhin.

« On apprend comment organiser le voyage, comment les familles se préparent pour passer des bons moments, créer le lien avec d'autres, et c'est ça le but ! [...] J'ai gardé des contacts. Avant avec les familles, on se voyait dans le quartier, on ne se disait même pas bonjour, on ne se parlait pas. Et après qu'on fait des vacances et qu'on se retrouve après : "ça va, comment ça vous a plus... ?" on garde quand même de bons souvenirs. Et le mot "bonjour" c'est une autre ouverture. Ça reste du respect vers l'autre, ça reste, ça ne part pas ». Mme Za. RSA, trois enfants, Bas-Rhin.

Cette dynamique relationnelle est d'autant plus porteuse et efficiente que les réunions se déroulent, pour moitié, dans un cadre informel propice au dialogue et à la construction de nouvelles amitiés. De plus, ces échanges intra-groupes peuvent contribuer à mettre en confiance, à désamorcer la peur de l'inconnu, certaines craintes, les bénéficiaires ayant déjà réalisé un séjour rassurant et échangeant avec les primo-partants. Ce dispositif, interactif, peut donc amener certains bénéficiaires à progressivement s'adapter à l'idée du départ, à rassurer, à faciliter la projection.

6. Acquisitions et savoirs transférables

Pour pouvoir partir, certaines familles ont en principe dû entreprendre un certain nombre de démarches et d'actions, concernant notamment le choix du séjour, le voyage, la préparation du budget vacances, l'organisation logistique. La question est de savoir si ces démarches et ces actions se traduisent concrètement par « *l'acquisition de compétences transférables dans d'autres domaines de la vie courante*²². »

Il convient d'ores et déjà d'admettre qu'il est difficile de les identifier et de les évaluer avec précision. En effet, le départ en vacances est avant tout une succession d'expériences pouvant être porteuses d'une nouvelle façon d'être, permettant d'affronter ses craintes, de lever des freins et de se projeter, plus qu'un temps producteur de capacités identifiables et mesurables. Si tel est le cas, c'est en partie, pour deux grandes raisons :

1. Chez une grande partie des publics en *accompagnement global*, les familles n'ont pas été véritablement mises en situation d'apprentissage ou d'autonomie. Pour qu'elles puissent partir et envisager un départ, les travailleurs sociaux ont souvent dû pousser très loin l'accompagnement des familles, de sorte que ces dernières n'ont pas toujours été véritablement en situation d'apprentissage et d'acquisition.

2. Chez les publics en *accompagnement centré sur les vacances*, dans une majorité des cas, les compétences nécessaires pour partir, notamment en termes de déplacement et d'organisation étaient déjà présentes avant le départ et l'accompagnement proposés. De sorte que, si compétences il y a, elles ne sont pas réellement acquises sous l'effet du départ et de sa préparation, mais plutôt renforcées par ces expériences.

Cela étant, l'analyse peut faire ressortir que les séjours et leur accompagnement produisent parfois ce qui nous semble plus juste d'appeler des *compétences transversales*, faisant référence plus directement au développement d'apprentissages informels propres à la quotidienneté de ces bénéficiaires, plus que de véritables *compétences transférables* en milieu professionnel. De manière implicite et proprement *transversale*, cette expérience leur permet de développer un certain nombre d'apprentissages propres à améliorer des aspects multiples et fondamentaux pour la vie quotidienne. Ces apprentissages divergent cependant qu'on les

²²Lettre circulaire Cnaf n° 2009-077 du 13 mai 2009.

analyse du point de vue des allocataires bénéficiant d'un accompagnement centré sur les vacances ou du point de vue de ceux qui bénéficient d'un accompagnement à l'année. Les effets du séjour et de l'accompagnement des bénéficiaires les plus autonomes se caractérisent ainsi par un développement de leur « capital de mobilité », tandis que ceux des allocataires les plus dépendants renvoient plus à l'expérimentation de nouveaux usages qu'à l'acquisition de nouvelles aptitudes.

6.1. Compétences transversales et capital de mobilité pour les allocataires en *accompagnement centré sur les vacances*.

Pour les bénéficiaires en accompagnement centré sur les vacances, les effets les plus perceptibles se manifestent essentiellement par le développement de leur « capital de mobilité »²³. Cela recouvre la propension pour un individu à être mobile et la transformation, ou non, de cette potentialité en acte. Sont concernées les questions de l'accessibilité des lieux par les transports (services, horaires, prix...), les compétences (planification, recherche d'informations...) et l'appropriation de cet accès et de ces compétences par les acteurs eux-mêmes (stratégies, valeurs, perceptions, habitudes...), grâce à l'évaluation de l'offre disponible par rapport à leurs projets. Vincent Kaufmann considère la mobilité comme une nouvelle forme de capital dont les individus sont différemment dotés. Producteur de nouvelles formes de stratification sociale, ce capital permet de faire face à la fois aux aléas « trajectoriels » et professionnels de plus en plus fréquents (mutation, déménagement, rupture...) et à la fragmentation spatiale des projets et sphères d'activités.

Or, pour les personnes interrogées, l'éloignement du milieu de l'emploi, la centration sur le quartier ou le foyer, les charges inhérentes à la garde des enfants, font qu'ils se rendent assez peu à l'extérieur de leur quartier de résidence. Par le déplacement qu'elles induisent, les vacances viennent donc bousculer cet ancrage et amènent ces bénéficiaires à élargir leur *champ des possibles spatiaux* et, de fait, alimentent leur capital de mobilité. En effet, ce capital s'autoalimente : plus on se déplace, plus se déplacer devient normal, concevable, facile. Certaines familles expliquent ainsi qu'au retour des vacances, des choses aussi banales qu'un déplacement en tramway à l'extérieur du quartier avant non envisagé, deviennent quelque chose de courant et de dédramatisé. C'est ce qu'explique cette bénéficiaire :

²³ KAUFMANN V., « La mobilité comme capital ? », in *Mobilités, fluidités...libertés ?*, V. Kaufmann et B. Montulet (dir.), Publication des facultés de St Louis, Bruxelles, 2004. pp25-41

« J'ai eu la confiance en moi de partir seule avec mes quatre enfants, de partir en vacances une semaine dans un lieu que je ne connaissais pas, enfin tout ça quoi. Je le vis bien, voilà, ça me permet de partir maintenant avec mes quatre enfants et sans craintes, sans rien, même le regard des gens je m'en fiche. Je pars en tramway avec eux, voilà quoi... des choses que je ne faisais pas avant de partir en vacances quoi. » Mme De., quatre enfants, préparation du concours ATSEM, Gironde.

Pour certaines familles, le départ permet le développement des compétences pratiques, concrètes permettant de se déplacer : recherche d'informations (horaires, prix, trajets), choix du meilleur mode de déplacement, appropriation des temps et des lieux de transport, etc. Dans certain cas, les vacances ont été véritablement l'occasion d'alimenter tout ou partie de ces compétences en matière de déplacement. Cette acquisition permet notamment à certaines familles d'envisager un départ en totale autonomie dans les années à venir.

Si le fait d'acquérir une compétence de mobilité grâce au départ en vacances est assez bien restitué par les familles, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une compétence encore fragile, incertaine et pas toujours maîtrisée. C'est par exemple le cas de cette femme qui explique qu'elle a appris un certain nombre de choses en matière de mobilité, mais qui reste encore inquiète au sujet de la nécessité de gérer seule dans les années à venir l'organisation de son déplacement.

« C'est bien cette aide, c'est vrai que c'est bien, moi ça me permet aussi d'apprendre, parce que moi l'année prochaine, je peux pas retourner avec eux, ça ne sera plus la même situation parce qu'il faudra que je me démerde pour prendre mon ticket de train moi-même, ça ne sera plus eux. Vous voyez, après au fur et à mesure d'aller avec eux, c'est sûr qu'après il faut apprendre à gérer soi-même, à faire soi-même. » Mme Sa., un enfant, RSA, Bas-Rhin.

Si l'on raisonne en termes de compétences, la plus évidente est celle qui consiste à accepter d'envisager un déplacement et de se confronter à la nécessité de l'organiser.

S'ajoutent au capital de mobilité d'autres compétences, dont l'acquisition est avérée par le sentiment d'autonomisation exprimé par certains bénéficiaires. Elles concernent la préparation des vacances, le choix du séjour le plus adapté aux attentes de la famille, l'épargne, la planification, la recherche d'informations (utilisation d'Internet), la connaissance des acteurs, la mobilisation du réseau associatif, amical, familial, etc.

Cette appropriation est différente d'un bénéficiaire à l'autre mais aussi d'un type d'accompagnement à un autre. Elle est toutefois perceptible chez l'ensemble des familles envisageant à terme un départ autonome.

« Cette année, on a organisé avec ma copine et d'autres familles, on est cinq familles à partir, donc de nouveau dans un centre agréé CAF, mais pour ces vacances-là, c'est nous qui avons tout fait, tout préparé. [...] On a pris les points négatifs du séjour de l'année dernière (rires), pour organiser les prochaines vacances, on a essayé de ne pas les retrouver, dans le futur lieu. » Mme Yd., quatre enfants, sans-emploi, Gironde.

La question de l'usage de ces compétences dans les autres domaines de la vie quotidienne reste cependant posée. Si les savoirs nécessaires au départ en vacances sont pour partie appropriés, la question de leur mobilisation dans d'autres registres est plus implicite que vérifiée par les entretiens. Excepté la question des mobilités, les bénéficiaires n'ont globalement pas le sentiment d'avoir acquis de nouvelles compétences, de savoir faire des choses nouvelles ou d'avoir modifié fondamentalement leurs pratiques. En tout cas, ils ne le restituent pas comme tel dans les entretiens. Cependant, la reconquête de l'image de soi s'est construite sur leurs capacités à avoir réussi à appréhender ces situations nouvelles. Les vacances induisent donc une acquisition de compétences ou une réassurance vis-à-vis de capacités que certains bénéficiaires possédaient déjà, mais n'activaient plus.

6.2. Expériences plus que compétences pour les allocataires en accompagnement global.

Pour les allocataires en accompagnement global, le séjour est d'abord une expérience, une forme de défi à relever grâce à l'appui des travailleurs sociaux. S'il leur permet de rompre avec le temps présent et leur territoire de référence, d'expérimenter de nouveaux usages, le niveau de précarité de ces familles et les problématiques auxquelles elles sont confrontées sont souvent trop importants pour que le séjour soit véritablement porteur de nouvelles aptitudes.

- **Compétences transversales et accompagnement collectif – atouts et limites du dispositif.**

Si le dispositif d'accompagnement collectif diverge quelque peu selon le centre culturel au sein duquel il est organisé et en fonction du type de guidage proposé par le travailleur social, les entretiens laissent apparaître que le niveau d'implication des allocataires dans la construction du projet diffère. S'ils bénéficient tous d'ateliers d'information (santé au soleil, etc.) et de temps de rencontre informels (kermesse, barbecue, etc.), certains accompagnants vont chercher davantage à les faire s'investir dans les différentes étapes du projet. Par exemple, certains vont mettre en place des activités de participation collective au budget : vente de gâteaux, ramassage de canettes dans les parcs, etc. Ces démarches, quand elles sont mises en place, semblent être particulièrement appréciées, car outre qu'elles favorisent la cohésion du groupe, elles participent de la mise en confiance et de l'estime que les bénéficiaires ont d'eux-mêmes.

« Là, après les réunions, je me sens mieux à l'idée de partir. Je me suis calmée aussi. Et je suis curieuse... je rencontre des nouveaux gens pour partir... C'est pas la famille... Je les croise dans le bus où ils viennent ici avec les enfants et on va au parc... On a fait de la participation collective : on a vendu des gâteaux. On a quand même fait 900 euros, après on divise ça entre nous, on s'organise. Et ils me disent qu'il ne faut pas avoir peur... » Mme Ac., intérimaire, deux enfants, Bas-Rhin.

Pour autant, l'accompagnement collectif favorise moins l'implication des bénéficiaires en accompagnement global dans la mise en place du projet vacances. Certaines mères se disent d'ailleurs encore incapables de se déplacer dans un autre environnement sans accompagnement. Il semble conforter certains d'entre eux dans une habitude consommatrice du séjour organisé. Les entretiens font ainsi ressortir, par exemple, que certains allocataires semblent incapables de reconduire par eux-mêmes un séjour malgré de précédents départs accompagnés.

« Non, mes prochaines vacances à La Rochelle, je ne serais pas partie toute seule, j'connais pas l'endroit... Ou si on m'explique comment faire pour le train, oui ça il n'y a pas de problème.... Enfin, je crois... Parce que si c'est trop loin et que je ne connais pas, là je serai un peu perdue. » Mme Sa., Bas-Rhin, RSA, un enfant.

« Sans cet accompagnement, non, je ne serais pas repartie en vacances, pas comme ça dans la ville. De ne pas savoir comment je vais faire là-bas, je ne connais pas.... Non, non impossible. » Mme Za., RSA, trois enfants, Bas-Rhin.

La prise en main sur l'organisation du séjour par le travailleur social lors des séances de préparation collective peut expliquer le fait que les bénéficiaires soient moins impliqués dans la construction de leur projet de vacances et favorise moins le développement de compétences notamment en matière de déplacement (choix et réservation du meilleur mode transport, des meilleurs tarifs, gestion des connexions, de l'hébergement, etc.). Ce retrait vis-à-vis des différentes étapes semble ne pas les amener à mettre concrètement en pratique les conseils et explications dispensés en réunion.

« Aujourd'hui...on va dire que je suis stressée mais ça ira mieux dans quelques jours... J'ai toujours peur d'oublier quelque chose, de pas y arriver...ça c'est mon tempérament. [...] Sans cette aide, je ne pourrais pas partir moi. Vraiment c'est une bonne chose parce qu'on y a droit que trois années dans la vie... Trois fois je veux dire...et là c'est la dernière année alors les prochaines années je ne sais pas si je partirai en vacances. L'an prochain, je pourrai plus partir... Parce que maintenant, comme je suis partie trois fois, il faut que l'on se débrouille nous-mêmes... que l'on s'en occupe nous-mêmes... C'est pas du tout la même chose... Avant la dame, elle s'occupait de tout, des billets de train...nous on faisait rien du tout...on suit c'est tout... » Mme Bo., un enfant, Bas-Rhin.

Pour ces bénéficiaires, le départ n'est possible que s'il forme un *continuum* avec l'environnement de départ. Malgré des départs multiples, ils restent encore dépendants des réunions d'accompagnement, ils veulent connaître les usagers et les accompagnateurs avec qui ils vont partir, ils souhaitent une description détaillée du trajet, du séjour, etc. Les vacances ne se font qu'à la condition qu'elles soient ritualisées, stabilisées, encadrées.

« Le premier projet vacances, j'étais très stressée. [...] Quand y'a quelque chose de nouveau, j'ai toujours peur qu'à la dernière minute ça ne se passe pas bien. [...] Voilà, mais en 2011, non, j'avais l'habitude avec les organisatrices, qui sont très compétentes. Avant de partir on rencontre les gens, on a des réunions mensuelles, on prépare ensemble, on parle de pleins de choses concernant le lieu ou autre, et donc on est préparé psychologiquement, on connaît les gens avec qui on part. [...] J'aurais bien aimé qu'on nous ramène tout le temps au même endroit. Mais bon, c'était pas le but aussi, c'était d'aller voir d'autres endroits. [...] Comme c'est toujours les mêmes personnes qui organisaient, j'avais pas de craintes, » Mme Ed., un enfant de 8 ans, RSA, Bas-Rhin.

- **Compétences transversales et accompagnement individuels – atouts et limites du dispositif.**

On a vu que le dispositif d'accompagnement individuel était plus à même d'impliquer et de responsabiliser le bénéficiaire dans la mise en œuvre de son projet de vacances. Mais s'il implique les destinataires dans le choix de leur destination et dans la façon de s'y rendre, cette responsabilisation est réévaluée dans la mesure où la majorité des départs se fait généralement au sein de structures vacancières proche de la région de résidence Aquitaine (exemple : les départs pour le département de Gironde se font généralement en Région Aquitaine - Lacanau, Biscarosse, etc.). C'est ici la praticité et la proximité qui déterminent la destination du séjour. Les bénéficiaires les moins autonomes peuvent ainsi envisager plus facilement un séjour proche de leur domicile, dans une région intégrée à leur horizon de vie. Cette réduction des distances favorise la projection et réduit le stress lié au départ. De plus, elle facilite l'accompagnement des travailleurs sociaux. Ceux-ci sont en effet capables d'expliquer et de coordonner un déplacement individuel au sein de destinations proches.

« On m'a dit qu'on pouvait aller là où on voulait, juste trois années et pas plus. Pour voir un peu plus ailleurs. De toute façon, si je pars, c'est toujours dans la région. [...] Moi je ne veux pas m'éloigner. Parce que s'il arrive quoi que ce soit, on peut venir me chercher plus vite fait. » Mme Ba., un enfant de 5 ans, Allocataire de l'Allocation Adulte handicapé, Gironde.

En contrepartie, cette circonscription des destinations ne favorise pas la découverte géographique et la projection vers des horizons plus étendus, plus ouverts. La plupart des bénéficiaires restent donc inscrits dans un territoire déterminé. Des compétences en matière de déplacement s'acquièrent donc, mais sur une échelle relativement restreinte.

L'accompagnement pour les bénéficiaires les moins autonomes diverge selon l'évaluation de leur situation sociale. Si l'allocataire est dans une dynamique positive d'insertion sociale, chaque entretien est l'occasion d'aborder un thème spécifique : réservation, hébergement, transport, budget, etc. Mais plus le bénéficiaire est contraint par ses difficultés personnelles et moins il est sollicité pour effectuer des démarches relatives aux projets de vacances. Dans ce cas de figure, l'accompagnant explique plus qu'il sollicite ou ne fait participer. Les difficultés personnelles sont considérées comme trop importantes, l'urgence sociale et familiale se situant ailleurs. L'accompagnement au départ en vacances sert alors plutôt de prétexte à une réévaluation plus globale la situation, il constitue une nouvelle entrée pour le suivi social global de la cellule familiale.

« Sans cette aide de l'accompagnement, on n'y arrive pas. C'est elle qui a fait tout, tout fait, elle m'appelle elle me laisse des messages, elle me dit voilà, il faut que je vois ça avec toi, elle a fait ça et ça et ça. [...] On a parlé tellement avec elle. De toute façon si j'ai réussi à chercher un remplacement de travail, c'est grâce à elle, Élodie. C'est énorme. Je lui dois beaucoup, le reste c'est des miettes. » Mme Ka., trois enfants, aide-soignante sans emploi, Gironde.

« C'est elle qui a fait tout. Moi elle m'a fait juste des papiers comme quoi je devais telle somme, tel jour, et la suite tel jour. Elle avait tout préparé, on a tout fait ensemble. Et par contre c'est elle qui a fait la demande et c'est eux qui ont répondu, et ils répondaient à elle et à moi. Donc en fait, on avait les mêmes courriers et après on se redonnait rendez-vous pour parler des trucs. [...] Ça va parce que la dame connaissait bien l'endroit, les papiers, les machins, tout ce qui était à faire. Donc ça a été, mais elle n'aurait pas su, moi, franchement, j'aurais abandonné. Non, j'aurais abandonné. » Mme Me., un enfant, auxiliaire de vie, Gironde.

Nous avons vu que le départ et le séjour produisent des effets de « redynamisation » de la famille, s'ils permettent de sortir du territoire du quotidien pour explorer de nouveaux espaces socio spatiaux, l'accompagnement lui produit des effets plus contrastés. Le départ en vacances ne produit pas chez les bénéficiaires en accompagnement global de véritables compétences : il est davantage l'occasion pour les encadrants d'amener ces familles à vivre une nouvelle expérience, à entrouvrir leur *champ des possibles* et à réévaluer de manière plus concrète et incarnée leurs problématiques et difficultés du quotidien. S'il permet de sortir du temps présent, ce n'est pas pour autant qu'il leur permet de mieux appréhender et accepter l'incertain, l'incontrôlable, l'aléatoire ou de réduire les blocages liés aux déplacements, et d'utiliser les outils utiles à leur planification.

7. Regard sur les bénéficiaires d'une aide aux vacances familiales.

7.1 Présentation des bénéficiaires de l'aide aux vacances familiales et intégration des vacances dans leur trajectoire.

À titre de rappel, ces allocataires sont intégrés au dispositif d'aide au départ en vacances uniquement via une aide financière. Ils ne bénéficient donc pas d'un accompagnement social au départ en vacances.

L'analyse de la situation de ces bénéficiaires montre qu'ils évoluent au sein d'une cellule familiale relativement stable où est généralement intégrée la figure paternelle.

Il s'agit de familles modestes qui disposent de revenus et d'emplois relativement fixes. Cette stabilité professionnelle et budgétaire leur procure un sentiment de sécurité leur permettant d'élaborer des projets venant rompre le continuum du quotidien. Ces allocataires, autonomes, peuvent se libérer de la peur du lendemain et se projeter au-delà du temps présent. De plus, leur trajectoire socio-spatiale est assez diversifiée : ils ont l'habitude d'évoluer dans différents environnements socio-spatiaux qui leur confèrent une maîtrise des déplacements.

Pourtant, s'ils sont intégrés dans le milieu professionnel, ils savent cette inscription fragile et ils manifestent une peur forte du déclassement social. Ils cherchent à conjurer cette menace en structurant et normalisant autant que possible leur quotidien. C'est pourquoi le temps des vacances est, chez eux, un temps privilégié et surprotégé. L'accès au temps des vacances est un symbole fort de promotion sociale et de réussite familiale.

La tradition du départ en vacances est fortement inscrite dans la cellule familiale. Elle est d'ailleurs une habitude renouvelée tous les ans. Le départ en vacances, pour ces bénéficiaires, est une reconduction de pratiques et de savoir-faire éprouvés. Ils connaissent les rouages

inhérents aux choix des destinations, aux réservations, aux déplacements. Ils savent parfaitement refondre et adapter ces compétences en fonction des destinations du séjour. Celles-ci sont d'ailleurs assez hétérogènes : si une partie des bénéficiaires retourne tous les ans au même endroit, une autre va rechercher à diversifier systématiquement ses destinations.

7.2 Le temps des vacances : une nécessaire rupture du quotidien.

Le temps des vacances est pour eux une véritable période de repos marquant une rupture avec le quotidien, le travail, la vie ordinaire. Leur rythme de vie est structuré entre le temps travaillé et celui des vacances. Ce dernier est indispensable à l'équilibre de la cellule familiale, il est un moment de repos, de loisirs et permet l'entre soi familial. Il ressource, repose et permet de trouver l'énergie nécessaire au temps travaillé.

« On accumule de la fatigue et c'est le sentiment de s'être ressourcée, de s'être reposée. Je pense que c'était indispensable. Si les vacances de l'année dernière n'avaient pas eu lieu, je pense que je me faisais une bonne dépression. Il y aurait vraiment eu un gros craquage de plombs. Rentrer et se dire : je me suis reposée, c'est hyper positif. » Mme Wa., trois enfants, petite société de trophées, Gironde.

« Ça fait du bien... Tout le monde apprécie ça je pense, de changer notre quotidien, avoir des moments un peu plus cool, en vacances, où on déconnecte un petit peu de notre vie de tous les jours. On fait des activités.... C'est un exutoire du quotidien » Mme Fo., deux enfants, prothésiste ongulaire, Gironde.

Le temps libre, hors travail n'est pas considéré comme un temps de vacances. Le fait de partir vraiment, d'avoir de « vraies vacances » est très signifiant pour eux. Ces bénéficiaires connaissent la valeur sociale du « temps des vacances » et estiment avoir le droit d'en bénéficier comme tout le monde. Les vacances sont ainsi considérées comme un droit (associé au travail), une nécessité (pour soi) et un devoir (vis-à-vis des enfants).

« Partir en vacances, c'est vraiment couper avec le quotidien. Et être un peu plus cool, ne pas avoir d'horaires et partir de la maison surtout, s'évader avec les enfants.... Le fait de partir, de partir de la maison, faire les valises, voilà. » Mme Ge., auxiliaire de vie, 3 enfants, Gironde.

« Partir en vacances c'est important pour moi, c'est un petit peu de liberté, c'est un petit de... On ferme un peu les volets et puis on va vivre ce qu'on veut ; et on oublie tout, on oublie le travail, on oublie les soucis qu'il peut y avoir avec les amis, avec la famille ; tout ça... c'est plus un moment où l'on se détend. » Mme Pi., congé parental, 1 enfant de 2 ans, Bas-Rhin.

7.3 Le temps des vacances : un devoir parental

Le temps des vacances est considéré par ces bénéficiaires comme un temps normal et nécessaire à l'enfance. Les entretiens montrent combien offrir ce temps aux enfants est considéré comme un véritable devoir parental, une injonction normative à laquelle ils ne peuvent déroger. Les vacances sont pensées comme une parenthèse nécessaire à leur développement, à leur bonheur. Elles font parties du processus de socialisation de l'enfance. Elles sont un temps privilégié, à protéger, permettant l'amusement, la découverte, le dépaysement, la camaraderie.

« Je sais qu'on on est un petit peu privilégié. C'est pas donné à tout le monde de pouvoir partir, et ça je le dis à mes enfants. [...] Ils sont contents, ils sont heureux, ils se sentent gâtés un petit peu. J'essaye de les gâter un maximum, je veux qu'ils soient dans leur monde d'enfants le plus possible, après la vie... C'est pas le monde des enfants quoi. » Mme Je., agent hospitalier, 2 enfants de 7 et 3 ans, Gironde.

C'est un temps pensé par ces parents et qui rentre dans leur réflexion pédagogique et éducative. Pour eux, les vacances favorisent le développement de leur autonomie et leur faculté d'adaptation à de nouveaux environnements. Les vacances aident les enfants à s'investir et à s'intégrer dans un nouveau cadre de vie, à s'adapter à de nouveaux rythmes, et à développer leur autonomie.

« Des changements, oui, le sentiment que les enfants étaient sortis grandis de cette expérience, qu'ils aient été capables de partir dans un lieu inconnu, de s'adapter parfaitement bien, immédiatement. » Mme Wa., trois enfants, petite société de trophées, Gironde.

7.4 L'aide budgétaire de la CAF : indispensable aux projets et aspirations

Ces bénéficiaires confient disposer d'un budget très serré, nécessitant une vraie organisation au quotidien. Le départ en vacances les contraint à de forts contrôles et anticipations de leurs

dépenses. Le séjour est donc intégré et ajusté tout au long de l'année au sein du budget familial. Il est transversal et décisif au regard des autres dépenses du quotidien, notamment s'agissant de la part consacrée aux loisirs.

« Le budget fait qu'après on organise. Je suis quelqu'un qui fait attention à mes dépenses. Si je peux mettre de côté, je sais au mois de janvier si je vais pouvoir partir. [...] J'ai pris des vacances parce que je pouvais. Il y a des années où même avec les bons vacances je ne pouvais pas les utiliser quoi, même si c'était non négligeable, mais le reste à mettre au bout ce n'était pas possible. Sans ces bons, je ne serais pas partie. » Mme Se., trois enfants, travaille dans la restauration collective, Gironde.

La mise en place du projet vacances se matérialise donc d'abord par sa budgétisation. Celle-ci est pensée par les mères qui décomposent et anticipent le séjour en fonction du budget familial. Elles revendiquent ainsi une compétence dans la capacité à savoir anticiper, à mettre de l'argent de côté, à réserver en avance, à prendre conscience de tous les à-côtés d'un départ en vacances (essence, péage, nourriture, etc.). Par exemple, elles utilisent Internet et recherchent les « bonnes affaires », elles anticipent les réservations afin de bénéficier des meilleurs tarifs, elles décomposent le coût des trajets et déterminent le meilleur type de transport, etc.

Elles ajustent ainsi le séjour en fonction de l'épargne familiale : si certaines années sont plus difficiles que d'autres, elles acceptent de renoncer à la location de mobil-homes pour des tentes, de réévaluer et d'adapter le lieu du séjour, etc. Elles connaissent également parfaitement le fonctionnement en tiers payant des allocations vacances de la CAF, allocations dont elles dénoncent et regrettent la baisse. Les entretiens laissent apparaître un sentiment de fierté tiré de leur capacité d'épargne, de la maîtrise de leurs dépenses, de leur capacité à boucler leur budget et de l'adapter autant que possible à leur projet de vacances souhaité. Ces compétences s'intègrent dans une stratégie de distinction vis-à-vis des non-partants.

7.5 Rejet d'une assimilation aux populations précarisées

La revendication de ces compétences budgétaires par ces familles s'associe à une revendication de leur autonomie. Si la dépendance financière aux allocations est considérée comme justifiée, voire méritée compte tenu de leur « bonne conduite budgétaire » à l'année, la dépendance à d'autres dispositifs sociaux est totalement exclue. L'association avec des populations plus précarisées est jugée déplacée au regard de leur position dans l'espace social. Si elles admettent des difficultés financières, elles revendiquent des savoir-faire et savoir être

les distinguant de ceux qu'elles désignent comme des « assistés » ou des « cas sociaux ». Etre associé à ces dispositifs est pour elles synonyme de déclassement, de stigmatisation. Ces bénéficiaires ont besoin de pouvoir se distinguer, de montrer leur indépendance et émancipation de tout dispositif d'action sociale.

« *Juste une fois, on est parti avec une association de quartier, une semaine dans un centre, c'est encore moins cher, avec des bons vacances. Mais on n'a pas aimé du tout. On est parti de Strasbourg avec des gens du quartier, et ... En fait tous les gens qui étaient dans le bus ils étaient tous des assistés, qui ne savaient rien faire tout seuls et avec mon mari on ne supporte pas ça ! On était avec eux, mais on a participé à aucune sortie avec eux. Et du coup on s'est dit "plus jamais on partira avec une association ou un truc comme ça".* » Mme Eg., six enfants, mère au foyer, Bas-Rhin.

« *Le moral il a super baissé, au retour on était complètement déprimé. On s'est senti plus rabaissé... Je repartirai, mais pas à cet endroit. Là-bas, on nous a mis avec tous les cas sociaux et puis : « Voilà, démerdez-vous » !* » Mme Ni., trois enfants, mère au foyer, Bas-Rhin.

Il est important et significatif pour ces familles de pouvoir vivre des *vacances normales*, comme tout le monde.

7.6 Les vacances : un marqueur de différenciation sociale et de distinction des parcours

Ces bénéficiaires font donc preuve d'une grande fierté de pouvoir partir en vacances. Ce séjour constitue un facteur de différenciation sociale, de stratégie de distinction par rapport à ceux qui ne partent pas.

« *Une année sans vacances, à l'heure actuelle je ne pourrais pas l'envisager. [...] Donc je pense que c'est être « normal » que de partir en vacances. Je suis tout à fait normal, je ne suis pas privilégiée, ça fait partie de la vie. On doit travailler dans notre société mais aussi on doit prendre des vacances. C'est la moindre des choses.* » Mme Do., deux enfants, travaille en économie sociale et solidaire, Gironde.

Dans la mesure où près d'un tiers des Français ne part pas en vacances, le séjour symbolise la réussite de la famille. Il est un marqueur social fort, vecteur de réalisation familiale, de son intégration aux rituels sociétaux. Ce départ leur permet de se conforter à cette « *norme de bien-être construite sur l'alternance du travail et des vacances et l'interdépendance supposée de l'intégration domestique et de la socialisation vacancière.* »²⁴

Pour ces familles, partir en vacances participe du processus d'entrée dans la classe moyenne. L'aide de la Caf leur permet de répondre et de se conformer à l'injonction sociale du départ.

« *On fait un peu des jaloux aussi. Quand on parle de vacances, en général, tous ceux qui partent, qui sont contents de leurs vacances, ou de leur départ, ça fait des envieux : « t'as trop de la chance » ».* Mme Fo., deux enfants, prothésiste ongulaire, Gironde.

À titre d'exemple, ils souhaitent partir pour une durée minimum de 15 jours. La distinction par rapport aux populations plus précarisées se fait plus sur la durée du séjour que sur la destination ou sur le type d'hébergement.

²⁴ PERRIER P., *Vacances populaires (images, pratiques et mémoires)*, Collection « Le sens social », Presses Universitaires de Rennes, 2000.

8. Conclusion

Les acteurs en charge de l'accompagnement des familles, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, observent communément de nombreux bénéfices au départ. Ils évoquent notamment les effets induits du séjour et de sa préparation en termes de resserrement des liens familiaux, de renforcement du lien social, de reconquête de l'estime soi, de « redynamisation » ou encore d'autonomisation.

L'étude auprès des familles confirme ces effets, ce qui ne signifie pas qu'ils soient systématiques, cumulatifs et durables. Pour rendre compte de ces bénéfices, il faut ici distinguer deux aspects, le premier lié aux caractéristiques des familles accompagnées, le second aux modalités d'accompagnement mises en œuvre.

8.1 Hétérogénéité des publics, hétérogénéité des enjeux et des effets

L'hétérogénéité des familles et la diversité des difficultés auxquelles elles sont ou non confrontées constituent l'un des aspects les plus importants à prendre en compte dans l'analyse du « bénéfice vacances ». Plusieurs constats peuvent être dressés.

- **Diversité des effets au regard du niveau d'autonomie des familles**

Premièrement, tous les publics accompagnés ne sont pas des primo-partants. Certains ont une expérience du départ, y compris en autonomie. Ils savent anticiper, prévoir et construire leur projet. Les effets d'autonomisation associés à l'inscription dans un projet de vacances sont donc fortement minorés du simple fait que ces familles n'ont pas de problèmes d'autonomisation réellement tangibles et sont peu ou prou acculturées aux pratiques vacancières.

Pour les bénéficiaires en accompagnement centré sur les vacances, plus autonomes, l'enjeu du départ se situe d'abord dans la nécessité d'une coupure avec un quotidien souvent difficile. Les vacances sont désirées et attendues comme l'occasion de souffler, de changer d'environnement, de faire exister la cellule familiale dans un nouveau contexte détaché du poids du quotidien. Pour ces familles, l'accompagnement est d'abord décrit comme « moral » avant d'être pratique : il vise essentiellement à rassurer et à lever des craintes, notamment concernant les coûts du séjour. De leur point de vue, l'action dont elles ont bénéficié est généralement décrite comme une aide ponctuelle proche du conseil et de l'information. Les effets d'autonomisation et d'acquisition de savoirs transférables liés à l'accompagnement sont, de fait, difficiles à instruire et à démontrer. S'il y a, à des degrés divers, développement du capital de mobilité, on est plutôt conduit à proposer l'idée que les vacances permettent surtout de mobiliser et de réactiver des compétences acquises précédemment.

Pour les bénéficiaires les moins autonomes, en accompagnement global à l'année, la question se pose différemment. Le départ et sa préparation peuvent être vécus comme « un problème de plus à affronter ». Les vacances sont un basculement, un changement attendu avec souvent beaucoup d'appréhension dans le sens où il vient perturber un quotidien ritualisé et maîtrisé. Le départ est rarement pensé et recherché en tant que tel et les vacances s'inscrivent le plus souvent hors du champ des préoccupations de ces bénéficiaires.

Généralement, la décision du départ est engagée par les travailleurs sociaux qui, soit informent et stimulent cette alternative au quotidien, soit incitent fortement les bénéficiaires à en profiter. L'accompagnement est alors primordial dans la mesure où il aide d'abord ces familles à se projeter dans une situation nouvelle, à accepter et à anticiper le déplacement de la cellule familiale dans un nouveau contexte. Il lève également plus concrètement les freins au départ en mettant en place une assistance à l'organisation logistique (déplacements, réservations, etc.).

Ces familles n'ont souvent pas les ressources nécessaires pour participer à l'élaboration de leur séjour. Elles se laissent porter par les travailleurs sociaux et ne partent qu'à la condition d'une prise en charge quasi-globale. Cette prise en charge est contraire aux grandes orientations de l'action sociale qui prônent « le faire avec » et non « le faire à la place de ». Elle s'inscrit toutefois dans un principe de réalité selon lequel le travail sur l'autonomisation des familles n'est pas toujours compatible avec les situations individuelles. Ce principe de réalité signifie

indirectement que l'autonomisation des familles ne constitue pas d'évidence l'enjeu central d'un départ en vacances pour tous les publics, et ne peut donc pas constituer le seul objectif du travail social.

Le départ en vacances ne produit pas ici de véritables « compétences transférables », il est plus l'occasion pour les encadrants d'amener ces familles à vivre une nouvelle expérience, à entrouvrir leur *champ des possibles* et de réévaluer de manière plus concrète et incarnée leurs problématiques et difficultés du quotidien.

- **Diversité des effets au regard des situations sociales et familiales**

Tous les publics accompagnés n'ont pas de difficultés franches en termes de relations parents-enfants. Ces relations ne sont généralement pas décrites comme dégradées et les échanges au sein de la famille s'inscrivent le plus souvent dans le registre de la normalité. Ce constat tient en partie à la structure de la population accompagnée qui se caractérise par une prépondérance des enfants en bas âge. Les vacances ne sont pas, en ce sens, véritablement décrites comme un moment de pacification des relations familiales, elles sont en revanche un temps propice à de nouveaux échanges, à la création d'une mémoire familiale heureuse, et dans certains cas au rapprochement parent-enfant.

Concernant l'insertion sociale des familles, tous les publics accompagnés ne sont pas en situation d'isolement relationnel et ont, pour certains, une vie sociale soutenue à défaut d'être diversifiée. En clair, la reconstruction des liens sociaux ne constitue pas un enjeu véritable pour l'ensemble de ces familles. En revanche, pour les familles en situation d'isolement, les vacances ont un effet de resocialisation même s'il reste très dépendant du mode d'accompagnement (les départs collectifs étant, à cet égard, plus favorables).

Concernant la rupture induite par le départ, le temps des vacances n'est pas toujours un temps heureux et privilégié. Pour certains bénéficiaires, les plus dépendants et les moins acculturés aux vacances, ce peut-être un temps vide, à occuper, un moment « à passer ». Lorsque le séjour est terminé, le rythme et les habitudes de la vie quotidienne reprennent le pas, sans générer de changement dans le rapport à soi ou le rapport au temps. Les vacances sont alors une parenthèse qui n'est pas toujours déplaisante à fermer.

Ces constats soulèvent la question des publics et de leur orientation vers les mesures d'accompagnement et les formes de séjour les plus adaptées. Il semble, dans les limites d'une approche partielle centrée sur deux territoires, que si l'enjeu de l'accompagnement est de maximiser les bénéfices du départ et de sa préparation, il est nécessaire d'engager une réflexion approfondie sur les caractéristiques des familles susceptibles de relever d'une mesure d'accompagnement social aux vacances, pour ensuite définir les dispositifs les plus pertinents. Il n'est pas ici question de remettre en cause les bénéfices du séjour et de sa préparation, mais d'alerter, d'une part, sur une représentation trop homogénéisée des populations précarisées et, d'autre part, sur une vision trop mécanique des bénéfices associés au départ en vacances.

8.2 Hétérogénéité des modalités d'accompagnement, hétérogénéité des enjeux et des effets

La diversité des modalités d'accompagnement constitue le second élément d'analyse. Les effets de l'accompagnement ne sont pas les mêmes chez les familles bénéficiant d'un accompagnement collectif et chez les familles bénéficiant d'un accompagnement individuel. Nous avons vu que l'accompagnement individuel favorise davantage – à des degrés divers suivant le niveau de difficultés sociales des publics suivis – la mise en situation d'autonomie des familles et l'apprentissage de compétences nécessaires à l'élaboration d'un projet de vacances. En contrepartie, il s'avère plus pauvre en termes d'insertion sociale et de reconstruction des liens sociaux. L'accompagnement collectif a, quant à lui, globalement les effets inverses. S'il favorise l'insertion dans le quartier et l'élargissement du réseau relationnel, cela se fait au détriment de l'autonomie des familles qui s'inscrivent dans un séjour largement construit sans elles. Concrètement, cela peut se traduire chez des familles accompagnées individuellement par une accentuation du sentiment d'isolement et chez les familles accompagnées collectivement par une incapacité à se sentir en situation d'organiser elles-mêmes un départ.

Ce constat est évidemment très schématique et doit être nuancé. En premier lieu, parce qu'il repose uniquement sur une analyse des dispositifs d'accompagnement dont ont bénéficié les familles interrogées, sachant que d'autres configurations d'accompagnement existent, mêlant phases d'accompagnement collectif et individuel ou mettant les personnes accompagnées collectivement en situation de faire un certain nombre de démarches (réserver les billets de train, élaborer une check-list valise, organiser une action pour participer au financement du séjour...). Deuxièmement, parce que cette analyse ne se base que sur les récits qu'en font les bénéficiaires. Il s'agit donc d'une reconstruction, *a posteriori*, des souvenirs qu'ils en gardent et de ce qu'ils ont souhaité exprimer aux enquêteurs. Il est probable qu'une autre démarche méthodologique (observation des séjours et des séances d'accompagnement, entretiens avec les travailleurs sociaux, etc.) pourrait permettre d'éclairer les effets de ces dispositifs et de ces séjours d'une manière différente.

8.3 Les effets sensibles du séjour

Avant d'être un temps producteur de nouvelles capacités identifiables et mesurables, le départ en vacances est d'abord, pour ces bénéficiaires, une succession d'expériences stimulantes voire stressantes pouvant être productrices, d'un nouveau regard sur eux-mêmes (fierté, confiance en soi...) et d'une prise de conscience de leur capacité à pouvoir faire évoluer leur quotidien. De manière plus ou moins brutale, l'expérience du départ et de sa préparation oblige les bénéficiaires à faire face à de nouvelles exigences, de nouvelles pratiques et de nouveaux risques que certains ne se sentaient plus en capacité d'affronter. Partir signifie, pour certaines familles, accepter le stress inhérent à la nécessité de :

- sortir de leur « territoire du proche » pour explorer de nouveaux espaces et de se projeter dans un nouvel environnement
- remettre en cause une vie quotidienne ritualisée, organisée et maîtrisée, à la fois sécurisante et isolante
- s'inscrire dans un projet, se projeter sur un temps long, prévoir, gérer sur le long terme
- épargner, faire des arbitrages en termes de budget familial, anticiper les risques de dépassement du budget vacances, etc.

Pour les familles les plus en difficultés, partir est un risque et ce risque est à la fois porteur de stress et de « redynamisation ». En ce sens, le temps de préparation des vacances pour ces bénéficiaires est rarement décrit et vécu comme un temps heureux. C'est aussi un temps de stress et d'inquiétudes. Mais ce stress est ce qui fait la valeur des vacances, dans la mesure où il s'agit d'un défi qu'elles ont accepté et réussi à relever. En ce sens, le principal « effet vacances » n'est pas véritablement objectivable et ne se traduit pas concrètement par des compétences valorisables et bien identifiables. C'est d'abord un effet « psychologique » se manifestant par une transformation du rapport à soi, un sentiment de « redynamisation », de capacité à affronter avec plus de force les difficultés de la vie quotidienne.

8.4 Ouverture vers quelques pistes de réflexions

Au terme de cette étude, il est possible de proposer quelques réflexions quant aux dispositifs d'accompagnement au départ en vacances, réflexions dont on sait qu'elles sont déjà appliquées par certains acteurs de cette politique sociale.

- **Affiner et adapter l'offre d'accompagnement** par rapport aux spécificités des publics et à leurs difficultés sociales, familiales, leur niveau d'isolement.

- **Ne pas renoncer à la démarche du « faire avec » et non pas du « faire à la place ».** Idéalement, l'accompagnement doit s'appliquer en tant que tel, l'accompagnant doit se substituer le moins possible à l'allocataire dans le montage du projet même si celui-ci est en forte difficulté sociale. Il n'est pas question de seulement montrer, ou d'expliquer, il faut, autant que possible, intégrer, faire participer, permettre d'expérimenter, de construire, de se tromper. Il faut laisser les ayant-droits, même les moins autonomes, affronter les difficultés de la démarche tout en les aidant à les surmonter.

- **Spécifier et poser des objectifs précis²⁵ en fonction des profils des partants.** Pour ce faire, chaque accompagnement pourrait, dès l'amont du projet, proposer un certain nombre d'objectifs à remplir par les bénéficiaires (exemples : prise de contact avec les structures d'hébergement vacances, réservation, utilisation d'Internet, budgétisation, organisation matérielle, accès à l'information, transport, administratif, montage des dossiers, etc.).

La spécificité de cette « évaluation informelle et pédagogique » serait d'être progressive et d'évoluer en fonction du nombre de séjours déjà effectués par les bénéficiaires. Ainsi, elle pourrait être adaptée à la fois au niveau d'autonomie des allocataires, mais aussi au fait qu'ils soient primo-partants, ou au contraire qu'ils aient déjà effectué un ou deux séjours en accompagnement social. Cela permettrait d'adapter le suivi aux différents niveaux d'expériences antérieures. À terme, l'objectif serait que ces familles puissent mettre en place par elles-mêmes un quatrième départ de manière autonome.

²⁵ La question de l'évaluation, de la mise en place d'indicateurs permettant une objectivation des effets de l'accompagnement est nécessairement un processus complexe, délicat et occasionnant de nombreux débats. Les modalités de cette évaluation doivent être réfléchies pour ne pas prendre la forme d'un « contrôle social » de l'utilisateur, ni d'une appréciation du niveau d'encadrement des travailleurs sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

ANQUETIL François, « Vacances en famille : ressentis, effets et ricochets. Paroles de vacanciers, d'animateurs et de travailleurs sociaux », *Vacances Ouvertes*, Paris, 2001.

BROUGERES Gilles, « Qu'apprennent les personnes aidées en vacances ? », *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*, Université de Genève, sep. 2010.

CRINON Monique, « Montages financiers, engagement et dynamique d'insertion - Evaluation de la campagne 1995 d'aide aux projets de Vacances Ouvertes », *Vacances Ouvertes-Act.* Consultants, Paris, 1996.

DUBREUIL Bertrand, « Motivations des familles et objectifs des professionnels dans les projets de vacances », *Vacances Ouvertes*, Paris, 1999

HILAIRE Marie-Magdeleine, « Coordonner et optimiser les aides au départ en vacances des familles », *La Documentation Française*, oct. 2004, 84p.

MAGNIN Stéphane, « Parents-vacances. Les chemins vacanciers du soutien à la parentalité », *Vie Sociale et Traitements*, n°5, 2010, pp. 7-10

MAIX Corinne, « Vacaf, l'agence de vacances au service des CAF », *Résonance*, Fiche 47, pp. 17-18

NINACS William A., *Empowerment et intervention, Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Presses de l'Université de Laval, 2008, Québec.

PERRIER P., *Vacances populaires (images, pratiques et mémoires)*, Collection « Le sens social », Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2000.

RINGART Nadja, « La place des pères dans les projets de vacances familiales », *Vacances Ouvertes*, déc. 2003, 44p.

ULMANN Lise, « Les professionnels du tourisme social : des modes d'agir contre la barrière culturelle, *Actes du congrès de l'Actualité de la recherche en éducation et en formation (AREF)*, Université de Genève, septembre 2010

Inciter au départ les non-partants, Rapport collectif, Conseil National du Tourisme - Commission Droit aux Vacances, Nov. 2001, 101 p.

Réinventer les vacances, Commissariat Général du Plan, La documentation française, avril

ANNEXES

Tableau 3 - Profil des 60 bénéficiaires de l'aide aux vacances sociales (AVS – Pass Famille) interrogés

Nom	Statut d'activité	Métier	Nombre et âge des enfants	Département
M. Hi.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	1 enfant de 13 ans	Gironde
M. Qe.	En formation	Formation plombier	6 enfants de 17, 16, 12, 11, 10 et 6.	Bas-Rhin
Mme Ab.	En emploi	Femme de chambre	1 enfant de 9 ans	Gironde
Mme Ac.	En emploi à temps partiel	Intérimaire	2 enfants de 14 et 9 ans	Bas-Rhin
Mme Ba.	Allocation Adulte Handicapé	Allocation Adulte Handicapé	1 enfant de 5 ans	Gironde
Mme Be.	Allocation Adulte Handicapé	Allocation Adulte Handicapé	9 enfants	Bas-Rhin
Mme Bi.	En emploi à temps partiel	Emploi partiel d'animation	3 enfants de 7, 10 et 13 ans	Gironde
Mme Bo.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	1 enfant de 6 ans	Bas-Rhin
Mme Bu.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	2 enfants de 6 et 24 ans	Gironde
Mme Ca.	En emploi à temps partiel	Vacataire dans les cantines	2 enfants de 12 et 9 ans	Bas-Rhin
Mme Ce.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	3 enfants de 9, 12 et 14 ans	Bas-Rhin
Mme Ci.	Mère au foyer	Mère au foyer	2 enfants de 4 et 8 ans	Bas-Rhin
Mme Da.	En emploi	Gardiennne	2 enfants de 8 et 14 ans	Bas-Rhin
Mme De.	En formation	Formation concours ATSEM	4 enfants de 1, 4, 6 et 7 ans	Gironde
Mme Di.	En formation	Formation AGFIP	4 enfants de 16, 9, 5 et 3 ans	Bas-Rhin
Mme Eb.	En emploi	Femme de chambre	5 enfants de 20, 17, 11, 9 et 4 ans	Bas-Rhin
Mme Ec.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	1 enfant de 8 ans	Gironde
Mme Ed.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	1 enfant de 8 ans	Bas-Rhin
Mme Fa.	Allocation Adulte Handicapé	Allocation Adulte Handicapé	2 enfants de 9 et 14 ans	Gironde
Mme Fe.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	4 enfants de 7 mois, 7, 8, 10 ans	Bas-Rhin

Mme Ga.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	3 enfants de 7, 9 et 11 ans	Gironde
Mme Ha.	En emploi	Reprographe	3 enfants de 9, 6 et 6 ans	Bas-Rhin
Mme He.	Revenu de Solidarité Active	Revenue de Solidarité Active	2 enfants de 6 mois et 2 ans	Gironde
Mme Ib.	Allocation Adulte Handicapé	Allocation Adulte Handicapé	2 enfants de 4 et 7 ans	Bas-Rhin
Mme Ic.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	3 enfants de 6, 10 et 14 ans	Bas-Rhin
Mme Ja.	Revenu de Solidarité Active	Revenue de Solidarité Active	1 enfant de 15 ans	Gironde
Mme Ka.	En formation	Formation aide-soignante	3 enfants de 4, 6, 9 ans	Gironde
Mme Ke.	En formation	Formation aide-soignante	1 enfant de 5 ans	Bas-Rhin
Mme Ko.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	3 enfants 2, 10, 12 ans	Bas-Rhin
Mme La.	En formation	Formation auxiliaire de vie	2 enfants de 8 et 10 ans	Bas-Rhin
Mme Le.	Revenu de Solidarité Active	Revenue de Solidarité Active	1 enfant de 8 ans	Gironde
Mme Ma.	En emploi	Femme de ménage	3 enfants de 22, 20 et 15 ans	Bas-Rhin
Mme Me.	En emploi à temps partiel	Aux. de vie à temps partiel	1 enfant de 5 ans	Gironde
Mme Mi.	En formation	Formation aide-soignante	2 enfants de 8 et 4 ans	Bas-Rhin
Mme Mo.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	5 enfants	Gironde
Mme Mu.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	1 enfant de 11 ans	Bas-Rhin
Mme Mo.	Revenu de Solidarité Active	Revenue de Solidarité Active	2 enfants de 1 et 10 ans	Gironde
Mme Na.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	3 enfants de 4, 6 et 12 ans	Gironde
Mme Ne.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	3 enfants de 2,9 et 16 ans	Bas-Rhin
Mme Ob.	En emploi	Vendeuse	2 enfants de 4 et 6 ans	Bas-Rhin
Mme Oc.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	1 enfant de 2 ans	Gironde
Mme Od.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	2 enfants de 16 et 11 ans	Gironde
Mme Pa.	En emploi	Assistante maternelle	2 enfants de 8 et 11 ans	Bas-Rhin

Mme Pe.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	1 enfant	Bas-Rhin
Mme Qa.	Allocation Adulte Handicapé	Allocation Adulte Handicapé	2 enfants de 12 et 15 ans	Gironde
Mme Ra.	En formation	Formation aide-soignante	4 enfants de 5, 6, 16 et 21 ans	Gironde
Mme Re.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	2 enfants de 2 et 6 ans	Gironde
Mme Sa.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	1 enfant de 6 ans	Bas-Rhin
Mme Ta.	Allocation Adulte Handicapé	Allocation Adulte Handicapé	1 enfant de 16 ans	Gironde
Mme Te.	Congé parental	Congé parental	4 enfants de 1, 3, 7 et 9 ans	Bas-Rhin
Mme Ub.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	3 enfants de 30, 26 et 10 ans	Bas-Rhin
Mme Va.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	3 enfants de 8, 10 et 13 ans	Bas-Rhin
Mme Ve.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	3 enfants de 5, 19 et 21 ans	Bas-Rhin
Mme Xa.	Allocation Adulte Handicapé	Allocation Adulte Handicapé	2 enfants de 2 mois et 4 ans	Gironde
Mme Xe.	En emploi à temps partiel	Intérimaire	2 enfants de 9 et 12 ans	Bas-Rhin
Mme Xi	Revenu de Solidarité Active	Revenue de Solidarité Active	2 enfants de 5 et 9 ans	Gironde
Mme Yb.	En formation	Formation cuisine collective	1 enfant de 7 ans	Gironde
Mme Yc.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	3 enfants de 5, 6 et 13 ans	Gironde
Mme. Yd.	En recherche d'emploi	En recherche d'emploi	4 enfants de 1 mois, 2, 6 et 10 ans	Gironde
Mme Za.	Revenu de Solidarité Active	Revenu de Solidarité Active	3 enfants de 17, 13 et 10 ans	Bas-Rhin

Tableau 4 - Profil des 20 bénéficiaires de l'aide aux vacances familiale (AVF) interrogés

Nom	Statut d'activité	Métier	Nombre et âge des enfants	Département
M. Do.	En emploi	Emploi dans l'économie sociale	2 enfants de 9 et 12 ans	Gironde
M. Re.	AAH	AAH	2 enfants de 14 et 20 ans	Gironde
M. Uc.	Pré retraité	Pré retraité	2 enfants de 17 et 19 ans	Bas-Rhin
M. Wa.	En emploi	Chauffeur-livreur	5 enfants de 2, 7, 12, 15, 18 ans	Bas-Rhin
Mme Ef.	Emploi à mi-temps	Vacataire traductrice	1 enfant de 8 ans	Bas-Rhin
Mme Eg.	Mère au foyer	Mère au foyer	6 enfants	Bas-Rhin
Mme Fi.	En emploi	Assistante maternelle	1 enfant de 9 ans	Gironde
Mme Fo.	Emploi à mi-temps	Prothésiste ongulaire	2 enfants 6 et 9 ans	Gironde
Mme Ge.	En emploi	Auxiliaire de vie	3 enfants de 13, 7 ans et 9 mois	Gironde
Mme Ho.	En emploi	Femme de ménage	1 enfant de 5 ans	Bas-Rhin
Mme Id.	Recherche d'emploi	En recherche d'emploi	1 enfant de 1 an	Gironde
Mme Je.	En emploi	Agent hospitalier	2 enfants de 7 et 3 ans	Gironde
Mme Ni.	Mère au foyer	Mère au foyer	3 enfants 18, 5 et 5 ans	Bas-Rhin
Mme Pi.	Congé parental	Congé parental	1 enfant de 2 ans	Bas-Rhin
Mme Po.	En emploi	Esthéticienne à domicile	2 enfants de 10 et 13 ans	Gironde
Mme Se.	En emploi	Agent restauration collective	3 enfants de 6, 10 et 12 ans	Gironde
Mme Ti.	En emploi	Assistante maternelle	1 enfant de 4 ans	Gironde
Mme Ud.	En emploi	Assistante maternelle	2 enfants de 10 et 13 ans	Gironde
Mme Wa.	En emploi	Gérante d'une petite société	3 enfants de 7, 8 et 11 ans	Gironde
Mme Ze.	Recherche d'emploi	En recherche d'emploi	4 enfants de 23, 21, 17 et 8 ans	Bas-Rhin